

le peuple

Fondé en 1900

ORGANE DE LA CÔTE DU SUD

Série D, Vol. 2, No 9

Jeudi, 28 avril 1966

MONTMAGNY

L'Islet - Bellechasse - Kamouraska

HEBDOMADAIRE

PUBLIE

LE JEUDI

10 ¢

**Le congrès diocésain
de la S.S.J.B. se tiendra
dimanche à St-Jean Port-Joli**

AU CONSEIL DES LOISIRS

**Assemblée générale et
élections le 4 mai**



L'EGLISE ST-MATHIEU vue du haut des airs a une apparence toute différente. Comme on peut le constater, les travaux avancent rapidement.



**Début d'incendie
à l'industrie
de M. Roger Têtu**

**Remise officielle
des lettres patentes
de la Cité de Montmagny**

**Un groupe d'industriels
français visite
une industrie de la région**



LE NOUVEL ECLAIRAGE du Boulevard Taché fonctionne depuis près d'une semaine, et il donne de la classe à cette artère importante de la Cité.



Le metteur en ondes, Claude Barnwell, discute du texte d'une émission de "A VOTRE SANTE, A VOTRE BIEN-ETRE" avec ses interprètes, Marthe Nadeau, Marie Frenières, Elisabeth Lesieur et Philippe Robert. "A votre santé, A votre bien-être" est entendu sur les ondes de CKBM Montmagny, le samedi matin, à 9 heures 30.

Dix-sept années sur les ondes et toujours en plein essor

Comment les Canadiens sont-ils protégés quand apparaît sur le marché un nouveau produit alimentaire ou un nouveau médicament? A qui les parents d'un enfant handicapé peuvent-ils demander de l'aide? Qu'est-ce qui se fait pour améliorer les conditions de vie des Canadiens? Voilà des questions qui intéressent directement tous les citoyens.

La réponse à ces questions et à bien d'autres leur est fournie par une série d'émissions radio-diffusées qui compte dix-sept années d'existence en avril. Intitulée A VOTRE SANTE, A VOTRE BIEN-ETRE, cette émission est diffusée chaque semaine par le poste CKBM Montmagny, le samedi matin à 9 heures 30.

Au cours de ses 17 années d'existence, "A votre santé, A votre bien-être", a donné des informations et des conseils de première importance aux Canadiens qui, de plus en plus, se rendent compte de la nécessité d'être bien renseignés sur les questions de santé et de bien-être. En avril 1966, cette série aura complété 884 émissions de dix minutes, soit près de 150 heures sur les ondes.

Grâce à la collaboration de postes de radio soucieux de rendre service à la population, les Canadiens ont pu être informés sur des sujets aussi divers que les dangers, pour les jeunes enfants, de manger les feuilles de certaines plantes de maison, l'immunisation, les soins dentaires, la ligne de conduite à suivre en cas de désastre, la santé mentale, l'alimentation saine, etc. Plus récemment, certaines émissions ont traité de différents aspects des programmes touchant l'aptitude physique et le sport amateur, le tabac et la santé, et le Régime de pensions du Canada.

La plupart de ces émissions sont sous forme de sketch dramatique; d'autres sont des documentaires. La distribution comprend des acteurs et actrices canadiens réputés. Nombres d'épisodes sont fondés sur des expériences vécues. La rédaction des textes se fait en collaboration étroite des spécialistes de la santé publique, sous la direction du ministère de la Santé nationale et du Bien-Etre Social.

Dans ce monde de vive concurrence qu'est la radio et la télévision, il est rare qu'une série d'émissions dure plus que

quelques années. Pour plusieurs bonnes raisons, "A votre santé, A votre bien-être" a échappé à ce sort.

Plusieurs actrices et acteurs de grand talent en ont interprété les rôles. Il suffit de nommer Mia Riddez, Mimi d'Estée, Nini Durand, Rita Bibeau, Lucie Poitras, Jeannette Teasdale, Sylvaine Picard, Marthe Nadeau, et du côté masculin, Jean Lajeunesse, Roland d'Amour, Bertrand Gagnon, Georges Bouvier, Camille Ducharme, Paul Guévremont, Jean-Paul Kingsley et Ernest Guimond. Le metteur en ondes actuel, Claude Barnwell, a assumé ses fonctions en 1962.

Les deux versions, française et anglaise, sont diffusées par un total de 103 postes. D'abord intitulée A VOTRE SANTE, la série porte son titre actuel depuis 1962 pour bien marquer l'étendue et la gamme grandissante des initiatives auxquelles s'intéresse le ministère.

Mise en ondes par des spécialistes, sketches intéressants traitant de sujets d'actualité, entière coopération de la part de directeurs de postes radiophoniques soucieux du bien public, — voilà autant de raisons qui expliquent la longue vie et l'intérêt de la série A VOTRE SANTE, A VOTRE BIEN-ETRE, présenté par le ministère de la Santé nationale et du Bien-Etre social en vue de promouvoir l'amélioration de la santé et du bien-être de tous les Canadiens.

Emprunt temporaire de \$80,000 pour le Centre Culturel

Réunis en séance spéciale sous la présidence du maire Adrien-J. Collin, les conseillers municipaux de la Cité de Montmagny ont résolu à l'unanimité d'effectuer un emprunt temporaire au montant de \$80,000 pour débiter les travaux du Centre Culturel. Cette assemblée a été tenue à la Salle du Conseil, lundi soir dernier.

Auparavant, les échevins avaient autorisé le maire à signer le contrat définitif avec la Commission du Centenaire et les autorités provinciales pour et au nom de la Cité.

D'après ce contrat, le Ministre est autorisé à payer à la Cité de Montmagny une somme équivalant à 80% du coût total des travaux, n'excédant pas \$200,000. Toutefois, cette somme de \$160,000 sera payée en deux versements, dont le premier équivaldra à \$80,000 sur présentation de factures pour ce montant, et le reste sera remis après la fin des travaux. C'est ce qui oblige la Cité à effectuer cet emprunt temporaire.

Dans la résolution, on mentionne également que les demandes de soumissions seront faites in-

cessamment, car il entre dans les conditions du contrat, que l'édifice commémoratif du Centenaire de la Confédération soit terminé pour le 1er janvier 1967.

EMPRUNT POUR ADMINISTRATION

Au cours de la même séance, il a été résolu que la Cité effectuerait un emprunt au montant de \$50,000 pour fins administratives, en attendant la perception des taxes. Le dépôt du rôle de perception a été retardé par suite de la fusion des deux municipalités de Montmagny.

EMPRUNT POUR FONDS INDUSTRIEL

Un autre emprunt temporaire au montant de \$80,000 a été autorisé au cours de la même assemblée, afin d'accorder le montant demandé par une manufacture locale, soit Electrical Manufacturing, pour des travaux qui ont été effectués. De plus, la Cité de Montmagny doit venir sur le marché des obligations dans quelques mois, pour consolider la dette de la municipalité de St-Thomas, et il y a avantage à ne faire qu'une émission d'obligations.



Pour le maximum de confort au foyer, appelez **Benoit Morin**

8, de la Rivière c. n. Montmagny, P. Q. votre agent

Esso Imperial



Compter sur votre agent Esso, c'est compter sur toutes les ressources de l'Imperial Oil



Pour les meilleurs produits, services et conseils, téléphonez à

248-1383

AS-3-66-F

Salon de coiffure pour dames

L'Association des Coiffeurs pour dames et messieurs de Montmagny, L'Islet et Bellechasse, avise sa clientèle FEMININE que les salons de coiffure pour DAMES seront fermés le lundi toute la journée et cela à partir du 2 mai prochain.

Salon de coiffure pour homme

Dorénavant les salons de coiffure pour HOMMES fermeront leurs portes le samedi à 4 heures au lieu de 5 heures et ce à partir du 4 juin 1966.

Signé: Jean-Yves Ruel, publiciste

TUYAU BELLECHASSE Enr.

ST-RAPHAEL,

CO. BELLECHASSE.

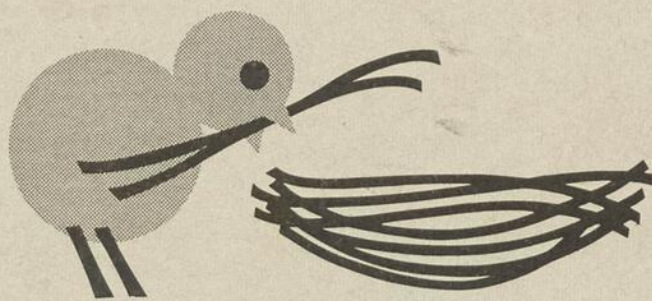
Fabricant de blocs de ciment de 4-6-8-10-12" Tuyaux 4" à 48", classe 3 et 4 - Briques.

Tél.: Rés. 243-2052

Usine 243-2000

PROMPT SERVICE DE LIVRAISON PARTOUT

Aujourd'hui...pour demain



ACHETONS DES OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU QUÉBEC

Les Obligations d'Épargne du Québec seront en vente au pair jusqu'au 16 mai 1966. N'attendez pas à demain. Achetez les vôtres aujourd'hui. Φ



Un groupe d'industriels français visite une industrie de la région

Un groupe formé d'une cinquantaine d'industriels français du bois a visité mardi après-midi la scierie ultra-moderne de l'entreprise Guimont et Frères de St-Just, comté de Montmagny. Ce groupe de membres de la Fédération Nationale du Bois de France accomplissait une visite nord-américaine de deux semaines.

RECEPTION CIVIQUE

Après son intéressante visite industrielle, la délégation s'est rendue au Centre Civique de Montmagny, où la Cité de Montmagny avait organisé une courte réception civique. M. Marcel Duparc, qui dirigeait le groupe de visiteurs nous a expliqué le but de ce voyage d'études qui est de faire connaître aux exploitants et industriels du bois de France la façon de travailler le bois au Canada, et d'établir un courant d'affaires commerciales entre les deux pays. Ce groupe est le premier à effectuer ces visites, mais il est suivi à une se-

maine d'intervalle par un autre aussi nombreux.

M. Duparc a déclaré qu'après cette visite, ses compagnons et lui-même avaient été très impressionnés par la mécanisation, la rapidité de travail et le charmant accueil qui leur a été fait par tous les Canadiens. Il a signalé le contraste entre l'hospitalité américaine et canadienne. Il a également souligné le magnifique travail du ministère de l'Industrie et du Commerce provincial, et plus particulièrement la façon dont MM. Maurice Picard et Martin Caron les ont pilotés dans notre région.

A la fin de cette réception, M. Martin Caron, délégué industriel régional, fit remarquer aux visiteurs qu'ils se trouvaient dans la région appelée Côte-du-Sud, qui était la partie la plus française d'Amérique. Il expliqua que la Côte-du-Sud avait été développée très à bonne heure par nos ancêtres

français, soit vers 1660.

M. Gérard Thibault, pro-maire de la Cité de Montmagny, mentionna le fait que depuis peu, les deux municipalités de St-Thomas et Montmagny s'étaient fusionnées pour devenir la Cité actuelle. Il leur démontra les avantages industriels que pouvait offrir Montmagny, grâce à son fonds et sa commission industrielle, de même que les communications avec les grands centres qui seront facilitées par la nouvelle route transcanadienne.

M. Marcel Duparc, remercia les autorités municipales de leur accueil chaleureux, ajoutant qu'ils retrouvaient avec plaisir un accent normand si loin de Normandie. Il remercia également MM. Caron et Picard qui les avaient accompagnés tout au long de leur périple dans le Québec.

Remise officielle des lettres patentes de la Cité de Montmagny

Une cérémonie, qui rendra officiellement publique la création de la nouvelle Cité de Montmagny, se déroulera demain, de 5 heures à 7 heures p.m. au Centre Civique, sur le Boulevard Taché. A cette occasion, le secrétaire de la Province, l'honorable Bona Arseneault remettra les lettres patentes de la nouvelle Cité au nom du Ministre des Affaires Municipales.

De nombreuses personnalités assisteront à cette cérémonie, parmi lesquelles on note en plus du ministre d'état et des maires Collin et Thibault, le député de Mont-

magny, M. Jean-Paul Cloutier, MM. Jean-Louis Doucet et Camille Blier, sous ministres des Affaires municipales et l'adjoint parlementaire, M. François Boulais.

PROGRAMME DE LA SOIREE

Voici le programme qui se déroulera tout au long de cette soirée mémorable:

5:00 p.m.

Arrivée de monsieur Bona Arseneault, Secrétaire de la Province, au Centre Civique de Montmagny, Route no. 2.

Le ministre d'Etat est reçu par le maire du conseil provisoire, monsieur Adrien Collin.

Rencontre du ministre d'Etat avec les membres du Conseil, ainsi que les invités dans une salle réservée à cet effet.

5:00 p.m.

Le ministre d'Etat et les membres du conseil sont conviés dans la salle où se déroulera la cérémonie de remise des lettres patentes.

Le maître de cérémonie, Me Paul Dolan, présente le maire provisoire.

o Discours du maire provisoire (max. 20 minutes)

o Discours du maire suppléant, M. Gérard Thibault.

o Discours et remise des lettres patentes par le ministre d'Etat et remise d'un certificat d'honneur à M. Gérard Thibault, ex-maire de St-Thomas.

6:35 p.m.

Mot de la fin de monsieur Jean-Paul Cloutier, député du comté de Montmagny.

6:50 p.m.

Vin d'honneur;
Signature du Livre d'Or;
Conférence de presse conjointe: Hon. Arseneault, sous-ministres des Affaires municipales MM. Doucet et Blier et adjoint parlementaire, M. François Boulais

7:00 p.m.

Départ du ministre d'Etat l'Honorable Arseneault, Soirée Libre.

Souscription au profit des Scouts

Depuis le 18 avril, les parents des Scouts de Montmagny ont organisé une campagne de souscriptions en vue d'aider le mouvement qui fait beaucoup de bien à leurs enfants. Le comité de parents qui a la charge de cette campagne est présidé par Mme Jacques Gaudreau. Elle est secondée par plusieurs dames, dont Mmes Arthur Richard, André Paré et Jean-Paul Tremblay.

La campagne se poursuivra jusqu'au 10 mai. Chaque don d'un dollar donne droit de participer à un tirage qui aura lieu le 16 mai. De magnifiques prix ont été donnés par des maisons d'affaires locales.

AVIS



CONFORMEMENT au règlement 255 de la Cité de Montmagny, adopté le 5 octobre 1964 et se rapportant aux animaux errants, il est stipulé entre autres ce qui suit:

Tout propriétaire de chien doit le 1er mai de chaque année se munir d'une licence. Pour obtenir cette licence, le propriétaire devra fournir la preuve que le chien a été immunisé contre la rage dans les douze (12) mois précédant la demande d'une licence.

Il est également interdit de laisser les chiens errer librement sans être tenus en laisse par leur maître.

Les chiens ainsi trouvés pourront être mis en fourrière pour une période de 48 heures après quoi ils seront détruits par les responsables du présent règlement s'ils ne sont pas réclamés. Des frais de \$1.00 par jour ou fraction de jour seront payés pour réclamer un chien de la fourrière. De plus, les contrevenants du présent règlement sont passibles d'une amende n'excédant pas \$100 en plus des autres frais.

On pourra se procurer ces licences au poste de police cette semaine au coût de \$2.00 pour un mâle et \$5.00 pour une femelle.

Il est à remarquer que les limites de la Cité sont considérablement agrandies et que tous ceux qui demeurent dans ces limites doivent se conformer à ce règlement.

LA CITE DE MONTMAGNY
Laurent Couillard, Chef le Police.

Spécialités:

Steak
Spaghetti
Hot Chicken
Club Sandwich

RESTAURANT

Bel Air

M. Benoît Morin, prop.

"L'endroit pour bien manger"
Repas à toutes heures

Tél.: 248-1850 Route Trans-Canada, Montmagny



SERVICE GRATUIT

du posage de prélat, tapis ou tuiles achetés de

Bertrand Blanchard

151, 11e Rue — Montmagny

Vous ne payez que le prix courant.

Pour échantillons ou estimé, venez ou téléphonez à 248-1555

Case Postale: 11

98 rue St-Jean-Baptiste

Téléphone: 248-3400

PROUVEZ LE MIEUX est le synonyme de

LEMIEUX ET PROULX ENR

GROS ET DETAIL

Bois - matériaux de construction en général

Quincaillerie — Ferronnerie — Plomberie — Peinture — Tapisserie
Vaisselle — Vitres — Cadeaux

Entreposage de fourrure

Réparation — Lustrage — Nettoyage par procédé "Hollander".



FIER PAPA?

La Sun Life offre plusieurs plans modernes qui intéressent particulièrement le nouveau papa. Que vous ayez besoin d'assurance sur votre propre vie, d'un revenu familial advenant votre décès ou de fonds pour garantir l'instruction du nouveau-né, vous constaterez que la Sun Life a la réponse à votre problème. Communiquez avec nous sans délai.

René Adam

Trois-Saumons P.Q.
Tél.: 247-5624

**SUN LIFE DU CANADA
COMPAGNIE
D'ASSURANCE-VIE**

EDITORIAL

Le poids de la plume

M. Jean Lesage prend son bien où il le trouve. Cet homme qui forge sa réputation sur celle des autres, notamment M. René Lévesque, se bâtit un programme électoral en empruntant largement aux idées, suggestions et chevaux de bataille de l'Union nationale.

Ce qui fait que le manifeste que le parti a rendu public vendredi a un son de déjà entendu.

Un autre fait remarquable : les slogans choisis paraissent vieux jeu, ils ne recèlent rien de dynamique. Ce sont des slogans visant à calfeutrer des courants d'air. Ils n'emballent pas, n'émeuvent pas : ils sont tout simplement commodes à un parti qui n'a pas grand-chose de neuf à offrir.

L'article qui touche les droits de l'homme, sujet que M. Daniel Johnson a défriché le premier, qu'il a ensemencé et qu'il voulait voir germer par la création d'un poste d'ombudsman et d'une charte qui aurait garanti les droits de l'homme québécois, M. Lesage en avait fait l'objet d'une tirade grandiloquente.

Mais ses phrases à clichés devaient s'arrêter net, comme si le mécanisme avait été brisé, lorsqu'un reporter (celui de notre journal) tout bonnement et spontanément a demandé à voix haute : "Et les droits Vachon ?"

Tout aussitôt, le premier ministre est revenu au naturel : il s'est fâché. Il est même allé jusqu'à proférer des menaces obscures à l'endroit du reporter qui venait de gâter irrémédiablement ses effets oratoires.

Si je cite l'incident, c'est justement pour faire voir qu'il y a loin de la coupe aux lèvres et que, s'il faut se fier aux promesses de 1960, celles de 1966 ont le même poids, c'est-à-dire qu'elles sont légères comme des plumes. Le poids des matraques était plus lourd.

On l'a fait remarquer : la moitié du programme électoral de M. Lesage aurait pu être réalisé dès cette session brutalement interrompue par l'annonce d'élections.

M. Lesage a préféré reporté à plus tard la cueillette des fruits mûrs.

Et puis, il n'a guère parlé de l'agitation sociale actuelle, notre premier ministre, il n'a pas dit comment il bouclera son budget sans hausser les taxes, il n'a pas dissipé l'inquiétude que l'annonce d'une session pour le 20 juin a créé dans le peuple. Car, cette session, si jamais elle voit le jour, sera consacrée principalement à l'étude d'un budget supplémentaire.

Cela veut tout dire.

Car le premier ministre est aussi ministre des Finances, et le cumul des deux fonctions a été plutôt désastreux.

Il ne l'admettra jamais. Ne se croit-il pas financier ? Mais le peuple, lui, devrait s'en souvenir.

Comme il devrait se souvenir que les promesses de 1960, si elles ont soulevé pas mal d'agitation verbale, n'ont enfanté, en somme, qu'un mécontentement généralisé.

Lucien Lanalois
MONTREAL-MATIN



le peuple

MONTMAGNY
hebdomadaire
publié
le jeudi

A la Rédaction:
André Collin
Thomas Tremblay
Paul Gros d'Aillon
C.P. 128

ORGANE DE LA CÔTE-DU-SUD

DEPUIS 1900



Le Ministère des Postes à Ottawa a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication.



Le Conseil des Loisirs subsistera-t-il encore à la suite de la réunion du 4 mai?

Voilà la question que bien des gens se posent depuis quelque temps. La réponse sera connue mercredi soir à la salle du Centre d'Accueil.

Il serait malheureux qu'un organisme aussi nécessaire que le Conseil des loisirs s'éteigne à un moment aussi vital de son histoire. Depuis peu on parle de commission municipale, de rapport sur les loisirs, de problèmes au comité des sports, de difficultés au comité des terrains de jeux, et de lacunes dans le milieu étudiant et autres. C'est donc dire que ça bouge en récréation chez nous et que le moment n'est pas éloigné où ça va éclater pour le plus grand bien de la population.

Beaucoup de parents et même des jeunes se sont montrés désintéressés devant le travail ombrageux du conseil des loisirs. Quelques-uns se sont même permis de critiquer ses efforts et cela bien souvent à l'aveuglette.

Depuis quatre ans, plusieurs bonnes âmes avec à leur tête des présidents aussi dynamiques que Jules Blanchet, Georges Boulay, Noël Couillard, Louis Brousseau et Robert Barry ont donné bénévolement de leur temps pour assurer une certaine continuité dans le domaine des loisirs de notre milieu. Ils ont passé maintes soirées à défricher l'épaisse forêt de la récréation. Ils ont réussi à battre quelques sentiers.

Trop de gens ont pensé que ce conseil mettrait sur pieds une organisation toute machinée dans le temps qu'il en faut pour le dire. La plupart de ceux-là se sont mis à crier au secours dans l'organisation de leurs activités. Ils ont cru que la venue de ce conseil mettait fin à leur travail. En d'autres mots, il aurait fallu qu'on leur lance la bouée et qu'on aille aussi les agripper. Ainsi leur appel est souvent resté sans réponse immédiate. Dès lors, ils sont devenus les ennemis jurés du conseil en question. Il y eut même des coups qui ont été portés très bas.

Il est bien entendu que les membres du dit conseil ne pouvaient pas s'occuper à la fois de l'opération, de l'administration et de l'organisation. C'était tout l'un tout l'autre et comme il se devait il a choisi l'administration et l'organisation. Nécessairement, avant de bâtir il importe de s'asseoir pour en étudier les plans. Il semble qu'on lui reproche son choix est-ce à bon droit?

Ces gens-là ont certes fait des erreurs humaines qui ne leur furent jamais pardonnées. Qui ne fait pas d'erreur? Peut-être celui qui ne fait rien. Il y eut bien quelques conflits au sein même de l'administration, des têtes sont même tombées. Cela est normal quand on juge les conditions qui prévalaient dans le cas présent.

En face de tout cela, quelle fut la réaction du public? Elle est difficile à déceler exactement car les gens satisfaits ne parlent habituellement pas fort. Cependant ces derniers se sont laissés dire des choses sans réagir. Alors il nous est permis de croire qu'ils ont montré une certaine froideur en face du problème. Sans broncher, ils ont écouté ceux qui ont toujours vu le conseil des loisirs comme un sérieux rival à leur organisme; ceux qui aiment travailler seul dans leur coin; ceux qui souffrent d'incompatibilité de caractère et enfin ceux qui ont l'habitude de critiquer à propos de tout et de rien.

Le résultat est que les efforts des directeurs de ce conseil sont devenus pénibles. Les présidents se sont succédés à un rythme curieux, des directeurs ont tout abandonné, certains comités se sont dissociés, d'autres ont refusé de s'affilier. Le public a fini par croire les doutes qu'on leur prêtait. Personne ne peut le blâmer de ce côté-là. Il a fallu que les directeurs actuels aient des con-

victions bien fortes pour maintenir leur oeuvre.

Le rapport de la Jeune Chambre a vu juste en affirmant qu'il eut "un manque de coordination... des ressources humaines, des efforts et des compétences dispersées... les aménagements et les installations n'ont pas été utilisés au maximum... des fonctions administratives et des secrétariats ont été multipliés". Les membres du conseil des loisirs actuel se rendent compte de ces faits. Il n'est pas normal que sur les quarante organismes cités dans le rapport, il n'y en ait que six, ou à peu près, qui ont une affiliation quelconque avec le conseil des loisirs, le seul organisme général possédant sa charte selon la troisième loi des compagnies; que sur les \$28,878.42 dépensés pour les loisirs en 1963-64, il n'y eut que \$12,000.00 qui furent dépensés au vu et au su du conseil des loisirs; que sur au-delà de 200 bénévoles voués à la cause des loisirs un peu partout dans la ville, on ne puisse former un conseil capable d'avoir quorum à chaque réunion.

Les raisons principales à ces anomalies sont que 1) pour une raison ou l'autre on a abandonné le conseil des loisirs; 2) on lui a fait peu confiance; 3) on l'a plus souvent qu'autrement critiqué; 4) enfin, on ne lui a jamais accordé un mandat significatif et valable. Lors des réunions générales des années passées on a vu qu'un petit groupe de citoyens venir offrir leur appui au mandat des directeurs. Des officiers élus par une poignée de gens n'ont qu'un mandat restreint vis-à-vis la masse.

Cette année, qui s'annonce comme celle des loisirs, une foule record se doit d'assister à l'assemblée générale du 4 mai au Centre d'Accueil. Les directeurs ont l'espoir que les organismes cités dans le rapport de la Jeune Chambre délèguent trois ou quatre membres à cette assemblée. Quels que soient les désirs prochains ou lointains des édiles municipaux, un conseil de loisirs fort et reconnu par la masse servira toujours d'un bon tremplin à toute démarche future.

N'oublions pas que le conseil des loisirs actuel possède peut-être le plus de renseignements sur l'organisation de la récréation chez nous et cela autant du point de vue personnel, connaissances, que matériel et autre.

Il ne faut pas cesser de bouger sous prétexte que la municipalité a l'idée de faire quelque chose. Les représentants municipaux ne descendront pas sur la place publique pour organiser nos moments de loisirs. Ces gens-là ont bien d'autres chats à fouetter. Alors peu importe leur décision, la solution immédiate réside dans le fait que nous avons besoin d'un organisme assez puissant pour réunir toutes les forces, pour coordonner toutes les activités de façon à ce que les effectifs personnels et matériels soient utilisés au maximum. Définitivement le conseil des loisirs se doit de subsister et même plus fort qu'avant en attendant la création de cette fameuse commission municipale que bien des gens désirent.

Qu'on se le dise, la soirée du 4 mai est consacrée à l'avenir des loisirs à Montmagny. Que ceux qui ont quelque chose à dire pour ou contre le conseil des loisirs ou son travail viennent le dire. Qu'on vienne expliquer cette phrase entendue dernièrement dans une réunion: "Si c'est le conseil des loisirs qui organise cela, je ne travaille pas avec vous." Même ceux qui n'ont rien à dire mais qui savent écouter sont invités, peut-être vous laisserez-vous emporter dans le remous d'un problème qui ne semblait pas vous préoccuper à prime abord.

Claude Croteau, directeur,
Conseil des Loisirs de Montmagny.



Début d'incendie à l'industrie de M. Roger Têtu

Les pompiers de la Cité de Montmagny ont dû répondre à un appel à 1 heure mardi après-midi, alors qu'un début d'incendie menaçait de consumer l'usine d'ameublement d'école de M. Roger Têtu de Montmagny. Cet établissement est situé sur la rue de la Rivière-du-Sud, côté nord.

Le feu se serait déclaré à l'extrémité nord-ouest de l'usine, dans la partie avant qui sert d'entrepôt à l'ameublement manufacturé.

À leur arrivée sur les lieux, les sapeurs ont dû faire face à un problème de manque d'eau, et un seul jet, à faible pression a pu être utilisé jusqu'à l'installation de la pompe de la Protection Civile une heure plus tard. L'établissement est construit assez loin de la rivière, ce qui n'a pas aidé les opérations.

Au moment du sinistre, un très fort vent glacial semblait devoir pousser les flammes vers le reste du bâtiment, mais le travail efficace de nos pompiers, sous

la direction du chef Laurent Couillard, a permis de circonscrire les dégâts dans la partie avant.

Dès qu'une quantité suffisante d'eau a pu arriver, plusieurs sapeurs ont pénétré à l'intérieur de la manufacture, portant des masques à oxygène pour se protéger de l'épaisse fumée. Le feu qui semblait devoir demeurer dans la partie supérieure a pu être contrôlé à ce moment.

Les pompiers étaient de retour à la caserne à 5 h. 45, après que tout danger eut été écarté. Les dommages sont évalués approximativement à \$6,000, soit \$2,000 sur la bâtisse elle-même, et \$4,000 sur le matériel à l'intérieur. Ces derniers dommages sont surtout dus à l'eau et la fumée.

FEU DE CHEMINÉE

Les sapeurs ont dû effectuer une autre sortie mardi soir, peu après 7 heures pour combattre un feu de cheminée chez M. Charles-Auguste Hudon, au 41, Blvd Taché est. Les flammes ont été très rapidement étouffées, et les pompiers étaient de retour au poste en moins d'une heure.

M. Gaston Després élu

"Monsieur Jeune Chambre"

Cette année, l'honneur d'être désigné le membre le plus utile de la Jeune Chambre de Montmagny a été décerné au commissaire des activités sociales: M. Gaston Després. C'est le choix que les directeurs ont fait lors de leur réunion du 20 avril, du membre, qui selon eux, avait fourni l'effort le plus soutenu durant la dernière année.

Les nombreuses initiatives de la Commission des activités sociales ont toujours été couronnées de succès. En décernant cet honneur à M. Gaston Després, les administrateurs de la Jeune Chambre avaient certainement à l'esprit les nombreuses réussites de sa commission. Rappelons, entre autre, le Théâtre Molson, les Fantaisistes, les visites industrielles, les soupers mensuels, les banquets au Bûcheron et au Centre Civique.

Donc, chapeau bas devant Monsieur Jeune Chambre 1965: M. Gaston Després.

Unité Sanitaire

LUNDI, 2 mai:

Examen pour carte de santé.
Inspection sanitaire.
Examen médical scolaire.
Ste-Apolline: 1½ à 2 hres:
Clinique de bébés.

MARDI, 3 mai:

Examen médical scolaire.
Hôpital: Clinique de BCG.
Ste-Euphémie: 1½ à 2 hres:
Clinique de bébés.
N. Dame du Rosaire: 2 à 2½ h.:
Clinique de bébés.
Inspection sanitaire.

MERCREDI, 4 mai:

Inspection sanitaire.
Examen médical scolaire.
Unité Sanitaire: 9 à 11 hres de l'avant-midi: Radiographies pulmonaires (Avis du médecin).

JEUDI, 5 mai:

Examen médical scolaire.
Inspection sanitaire.
Unité Sanitaire: 2 à 4 hres: Clinique de bébés.

VENDREDI, 6 mai:

Examen médical scolaire.
Inspection sanitaire.
Hôpital: Clinique de BCG.
Dr Antonin Bélanger, m.h.



Inspirés par le dévouement et l'enthousiasme de M. Gaston Després, les membres en grand nombre, ont été heureux de collaborer aux initiatives des activités sociales. Malgré le travail accablant de sa commission, M. Després, n'hésite jamais à seconder ses amis de la direction dans leurs tâches.

Les directeurs avaient à choisir entre plusieurs membres qui durant le dernier terme ont contribué à faire de la Jeune Chambre un mouvement des plus actifs. Ceci ne fait qu'ajouter de la valeur au titre de Monsieur Jeune Chambre. On se souvient que l'an dernier cet honneur avait été décerné à M. Guy Gaulin.

AU CONSEIL DES LOISIRS

Assemblée générale et élections le 4 mai

Le Conseil des Loisirs de Montmagny tiendra son assemblée générale annuelle, mercredi, le 4 mai prochain, à la Salle d'Accueil. On profitera également de cette occasion pour procéder à l'élection de cinq des onze membres de l'exécutif.

La charge de la présidence de l'organisme est actuellement remplie par M. Robert Barry, qui termine le terme de son prédécesseur, M. Louis Brousseau.

Cette assemblée est sûrement d'une très grande importance et tous ceux qui s'intéressent aux loisirs récréatifs ou culturels sont instamment invités à assister à cette réunion. Réservons donc notre soirée du 4 mai, pour se rendre à la Salle d'Accueil. Ce geste signifiera un appui moral

à tous ceux qui se dévouent sans compter pour les loisirs à Montmagny.

Un slogan: "Faisons de la soirée du 4 mai, une soirée des loisirs".

VOICI UN MESSAGE

Vous pouvez dès maintenant acheter vos nouvelles Obligations d'Epargne du Québec, en signalant au téléphone 248-0669.

Elles rapportent un intérêt annuel de 5.35% et sont encaissables à 100% en tout temps, plus les intérêts courus. Aussi d'autres valeurs à 6% et plus.

Entropé Méthot

Rep. autorisé
LA CORPORATION DE PRETS DE QUEBEC
2, rue St-Jean-Baptiste ouest,
Montmagny.

MATERIAUX DE CONSTRUCTION

A L'ISLETVILLE ET A MONTMAGNY

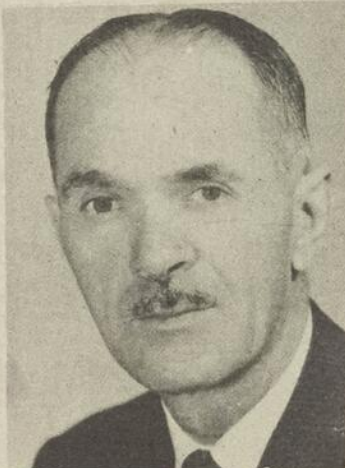
JOS PROULX

PLANCHES MURALES — CONTRE-PLAQUE — BRIQUES
BLOCS DE CIMENT — LAINE MINERALE — CIMENT
CHEMINEES FIRE CHIEF — PEINTURE GLIDDEN etc.

JOS. PROULX

Montmagny — 3, rue Du Peuple — L'Isletville
Tél.: 248-1722 247-5262

JE SUIS UN DE VOS VOISINS



L'assurance-vie est ma profession

Puis-je vous être utile?

LS-P. Fortin

C.P. 1033 Tél.: 248-2960
Montmagny
SUN LIFE DU CANADA

faites-vous un voyage ?



consultez votre agent du Canadien Pacifique

- Trains à dôme panoramique
- Tarifs modiques de chemin de fer
- Croisières sur les Grands Lacs en Alaska et aux Antilles
- Hôtels d'un océan à l'autre
- Traversées transatlantiques
- Service aérien au Canada et entre cinq continents

J. R. Patenaude,
Gare du Palais,
Québec.

VOYAGEZ Canadien Pacifique

TRAINS / CAMIONNAGE / BATEAUX / AVIONS
HÔTELS / TÉLÉCOMMUNICATIONS
LA COMPAGNIE DE TRANSPORT LA PLUS COMPLÈTE DU MONDE

EN CAS D'URGENCE MEDICALE

si vous ne pouvez rejoindre votre médecin de famille pour la fin de semaine qui vient,

le Dr Gustave PLANTE
Tél.: 248-0254
2, rue Du Dépôt

sera le médecin en fonction.

Les guides de La Pocatière fêtent leur 15^e anniversaire

Les guides de La Pocatière n'ont pas voulu que leur 15^e anniversaire de fondation passe inaperçu et c'est pourquoi, dernièrement ils ont fêté avec éclat cet événement, au cours d'un dîner qui s'est déroulé à l'école Sacré-Coeur de La Pocatière.

Sous le distingué patronnage de Son Exc. Mgr Charles-Henri Lévesque, évêque auxiliaire de Ste-Anne, les agapes réunissaient

plusieurs invités et amis du mouvement. Ces derniers ont pu entendre Son Excellence l'Auxiliaire, dans une causerie dont le thème était: "Guidisme, un jeu sérieux. Ont également porté la parole, Mme Liliane Raymond, commissaire diocésaine du mouvement guide, M. l'abbé Roland Boulanger, aumônier diocésain et M. l'abbé Charles Dumais, curé de La Pocatière.

Au nombre des convives, on remarquait la présence de plusieurs anciennes guides, de même que les parents et amis des membres actuels de la troupe, les dames du Comité protecteur, de nombreux dignitaires civils et religieux ainsi que les cheftaines et autres déléguées des troupes de Rivière-du-Loup, Montmagny, L'Islet et St-Jean Port-Joli.

Les guides ont également voulu profiter de l'occasion pour rendre un émouvant hommage de reconnaissance à l'endroit de la fondatrice de leur mouvement, Mme Lionel Dessureaux. C'est ainsi que des mains de sa fille Kateri, guide de la compagnie, les membres de la troupe lui présentaient un cadeau-souvenir pour signaler son grand dévouement, sa tenacité et sa fidélité à l'idéal du B.P. Pour répondre à ce geste de gratitude, Mme Dessureaux livrait un récit fort apprécié des différentes étapes de la vie guidée à la Pocatière, depuis 15 ans.

Le souper a aussi été marqué de la présentation d'un chant, composé pour la circonstance et qui relatait divers épisodes de la vie de la troupe.

Mlle Denise Perreault, cheftaine des guides de La Pocatière, agissait comme maître de cérémonie. Par ailleurs, Mme Madeleine Nadeau, avait signé la décoration de la salle.



La fondatrice du mouvement guide de La Pocatière, Mme Lionel Dessureaux, se voit remettre un cadeau-souvenir, à l'occasion d'un banquet qui marquait le quinzième anniversaire de fondation de cet organisme.

Légers accrochages

La semaine qui s'écoule n'aura pas été fertile en accidents de la route et c'est tant mieux. A Montmagny, seulement deux petits accrochages ont été signalés par la police municipale.

Le premier s'est produit vers 2 heures dimanche après-midi, sur la rue St-Louis. L'auto de M. Georges Boulay, de Montmagny, une Acadian 62 est venue en collision avec celle de M. Eugène Gaumond également de Montmagny. Ce dernier conduisait une Pontiac 61. Les deux véhicules

impliqués auront à subir des réparations pour plus de \$50.00 chacun.

Quelques heures plus tard, le même jour et sur la même rue, deux autres autos subissaient le même sort. Il s'agit d'une Chevrolet 57 et d'une Buick 63, appartenant respectivement à M. Gaston Boulet et Rosaire Daigle, tous deux de Montmagny.

Les dommages aux deux voitures seraient d'environ \$125.00.

LAFONTAINE

8 jours

MAI 7 au 14

SAM. à SAM.

REP. 9.15 HRES.

**IL N'Y A PAS UNE FEMME
AU MONDE QUI N'AIT RÊVÉ
D'ÊTRE ANGÉLIQUE**

**IL N'Y A PAS UN HOMME
AU MONDE QUI N'AIT
RÊVÉ D'ANGÉLIQUE**

MICHELE MERCIER
ROBERT HOSSEIN

ANGÉLIQUE

Marquise des Anges



TACHE

AVRIL 30 MAI 1-2-3-4-5

SAM. à JEU

REP. 9.20 HRES. P.M.

X-3 AGENT SPECIAL
DIRK BOGARDE
SYLVIA KOSCINA
EN COULEURS
AUSSI REP. 8.00 HRES. P.M.

FIEVRE D'AMOUR
Shirley EATON - Kenneth CORMOR
Charles HANLEY - Martin JACQUES
Terence LONGDON - Bill OWEN
Leslie PHILLIPS - Jean SIMS
Susan STEPHEN - Kenneth WILLIAMS

AUSSI REP. 8.00 HRES.

**une femme
à ABATTRE**
avec INGRID ANDREE
HORST FRANK

LAFONTAINE



30 avril
au 7 mai

SAM. Rep.: 7 h. et 9 h. 30
DIM. Rep. cont.: 1.30 3.30 6.30 9.30
SEMAINE: Rep. 8 h.

APPRENEZ LA VERITE — VOYEZ LES FAITS

Plus qu'un film...

Un document unique!!!

L'Amour...

**L'émotion la plus merveilleuse
ou la plus dangereuse
au monde...**

VOYEZ
LA
NAISSANCE
D'UN
ENFANT



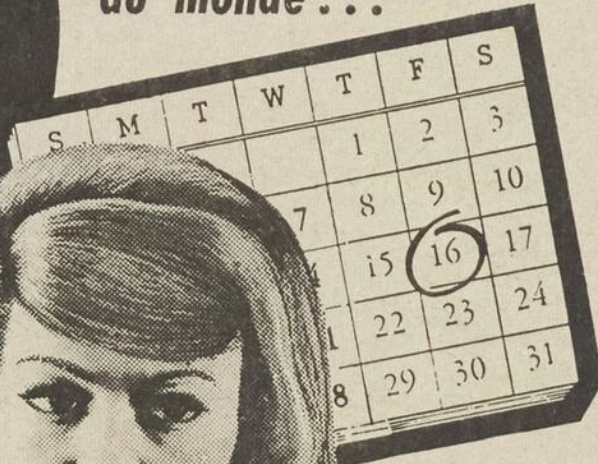
VOYEZ

l'histoire
des
maladies
vénériennes

VOYEZ

le miracle
de la vie

**VITAL
HUMAIN
ETONNANT**
**"à cause
d'EVE"**
...L'HISTOIRE
DE LA VIE



Extra: sur scène
"Les problèmes de l'hygiène publique"

EN PRIMEUR: UN FILM SUR LES PROBLEMES SEXUELS QUE TOUS ONT INTERET A VOIR !



L'Association Parents-Maitres de St-Pascal est très active. On voit ici le conseil d'administration de cet organisme. A l'avant, de g. à d., le rév. frère Rosaire Dubois, c.s.c., Mère Ste-Marie-Pieta, c.n.d., M. Clément Lessard, prés., Mme Pierre Bernier et M. le chanoine Robert Côté, curé. A l'arrière, on voit M. l'abbé Le-Georges Caron, aumônier, Mme Irénée Morissette, le frère Adrien Messier, c.s.c., MM. Claude Langlais et Roger Garon. N'apparaissent pas sur la photo: Mme Ernest Richard et M. Gérard Lafrance.

Le congrès diocésain de la S.S.J.B. se tiendra dimanche à St-Jean Port-Joli

La Société St-Jean-Baptiste du diocèse de Ste-Anne tiendra son douzième congrès diocésain dimanche, le 1er mai, au Centre Paroissial de St-Jean Port-Joli. Le thème principal de cette importante réunion est l'"Aménagement Régional".

M. Jean-Luc Chouinard, président diocésain, procédera à l'ouverture du congrès à 9 heures le matin, et aussitôt après la nomination du comité des résolutions, et de celui des élections, on tiendra l'assemblée annuelle.

Dans l'après-midi on procédera aux élections générales immédiatement après un forum président par Me Paul Dolan, greffier de la Cité de Montmagny.

Toute la population est invitée à se rendre à St-Jean Port-Joli pour participer à ces assises. Voici le programme complet de la journée:

PROGRAMME

8 à 9 hres: Inscription des délégués et congressistes.

9 hres: Ouverture: M. Jean-Luc Chouinard, président. — Nomination du comité des résolutions et du comité des élections. — Rapport du prési-

dent. — Procès verbal du 11e congrès tenu à St-André, Kam. — Rapport financier. — Service du Prêt d'honneur. — La Fraternité française. — Les Etats généraux du Canada français. — Le budget familial. — Le Service d'entraide.

12 hres: Messe en l'église paroissiale.

12.30 hres: Dîner libre.

2 hres: Salut au drapeau par la Garde Paroissiale de St-Jean Port-Joli. — Bienvenue du maire de St-Jean Port-Joli et du président SSJB de St-Jean.

2 hres 30: Forum: "Aménagement régional" présidé par Me Paul Dolan. Panelistes: M. Lucien Métras: *Le rôle du citoyen*; M. Germain Dallaire: *Le rôle des gouvernements*; Me Georges Hébert: *Le rôle des corps intermédiaires*; M. Jean Marc Girard: *Concept de la région dans l'aménagement*.

4 hres: Rapport du Comité des résolutions. — Rapport du Comité des élections. — Elections. — Message de l'aumônier diocésain.

6h. 30: Souper-causerie (Auberge du Faubourg). — Un conférencier de marque: M. G.H. Fortin, président de la

Fédération des SSJB du Québec. — Hommage des congressistes aux coopérateurs de St-Jean Port-Joli.

Trois blessés à La Pocatière

Un accident de la route a causé des blessures à trois jeunes hommes de Québec, à La Pocatière. Ce sont MM. Jacques Thériault et Roger C. Thériault de la rue Lechasseur à Ste-Foy, et M. Hermann Gagnon, Blvd St-Cyrille. Ce dernier était le conducteur de la voiture. Il a été transporté à l'hôpital St-Sacrement souffrant de multiples coupures et de fractures graves. Les deux autres passagers dont l'état est considéré comme satisfaisant, ont été conduits à l'hôpital de La Pocatière, par les ambulanciers de la maison Martin, du même endroit.

L'accident est survenu dimanche matin, vers 6 heures, dans l'anse de La Pocatière. Apparemment, l'auto occupée par les trois Québécois aurait capoté puis percuté contre un poteau de téléphone avant d'aller s'arrêter dans le champ. Les dommages au véhicule seraient très considérables.

Les constatations d'usage ont été

effectuées par les agents du poste de St-Pascal, de la Sûreté provinciale.



LA CROIX-ROUGE
TOUJOURS PRÊTE
À AIDER

CKBM

Du lundi au vendredi

à

12.30 p.m.

&

5.30 p.m.

**Vous avez
RENDEZ-VOUS
avec**

JEAN PROFITE

Une présentation

de

**La Brasserie DOW
du Québec Ltée**

JULES COTE LTEE

agent pour
la région.



**Si votre crédit est bon chez HFC
il est bon d'un océan à l'autre**

Montant du prêt	36 mois	30 mois	24 mois	20 mois	12 mois
\$ 100	\$....	\$....	\$....	\$6.12	\$9.46
300	...	...	...	18.35	28.37
550	23.73	28.28	32.86	51.24	69.21
750	31.65	37.88	44.13	69.21	91.56
1000	41.45	49.77	58.11	91.56	124.00
1600	57.72	79.36	99.20	124.00	160.00
2000	72.15	99.20	124.00	160.00	200.00
2200	79.36	109.12	124.00	160.00	200.00
2500	90.18	124.00	160.00	200.00	250.00

Les paiements ci-dessus, comprenant capital et intérêts, sont basés sur le remboursement normal. Le coût de l'assurance n'est pas compris.

Si votre crédit est établi dans un bureau HFC, vous pouvez obtenir de l'argent dans n'importe quel bureau HFC au Canada et aux Etats-Unis. Une bonne raison d'emprunter de HFC.

Renseignez-vous au sujet de l'assurance-vie sur les prêts aux taux réduits de groupe

HOUSEHOLD FINANCE HFC

MONTMAGNY

124, rue St-Jean-Baptiste—Téléphone 248-2620

(au-dessus du Magasin Légaré)

Demandez nos heures d'ouverture le soir

Soirée Lacordaire à Saint-Thomas

Le Cercle Lacordaire de votre paroisse vous invite cordialement à venir assister à une autre soirée mensuelle au cours de laquelle vous pourrez entendre quelques-uns de nos artistes magnymontois et un conférencier qui ne manquera sûrement pas de vous intéresser.

Cette soirée aura lieu dimanche, le 1er mai prochain, à la salle de l'Ecole Beaubien, et débutera à 8 heures 15 précises.

Ne manquez donc pas ce rendez-vous et amenez aussi vos amis.

La Direction.



C.P. 1124,
Montmagny

Léo Boulet

Commerçant de chevaux
et vaches laitières

Toujours en mains: Chevaux et vaches spécialement pour laitiers, de première qualité.

Ecurie: Route Trans-Canada, près de L'Espinay
Téléphone: 246-5480 — Cap St-Ignace

Conditions paiement faciles

Vive les vacances

Nous vous offrons cette année
2 grand concours

1er CONCOURS
"Vacances d'été",
valeur \$200.00
Tirage 30 juin 1966

2ième CONCOURS
"Voyage dans le Sud",
valeur \$500.00
Tirage 31 décembre 1966

Chaque \$5.00 d'achat vous donne droit de participer à ces 2 grands concours.
GARDEZ VOS COUPONS POUR LE 2ième CONCOURS

Bureau
248-0845

Edouard Gendreau Inc.

242, BLVD LOUISE - MONTMAGNY

Résidence
248-0276

Bois et matériaux de construction - Quincaillerie - Peinture - Tuile de plancher - etc...

Nous vous invitons à venir constater notre nouvelle gamme de panneaux préfinis à partir de \$3.95 et allant jusqu'à \$67.20

NOTRE PERSONNEL EST EXCLUS DE CE CONCOURS



M. Louis Caron se distingue à l'Expo - Sciences de Montréal

L'Association Canadienne Française pour l'avancement des Sciences, présentait son Expo-Sciences annuelle au Chalet du Mont Royal, à Montréal, les 15 et 16 avril dernier.

Parmi les 78 exposants à cet événement d'importance, figurait un étudiant originaire de Montmagny et demeurant, maintenant à Ville de Laval en banlieue de Montréal. Louis Caron, fils de M. et Mme Roméo Caron, est étudiant en Bs.C.I. au Mont de La Salle, et se mérita le 3e Grand Prix, après avoir retenu l'attention des nombreux juges ayant la tâche délicate d'analyser le travail scientifique des participants. Ces derniers, s'exprimant dans les deux langues, et venus des différentes écoles secondaires et classiques de la région métropolitaine et de la banlieue.

Louis avait choisi comme catégorie: la physique... dont le but était: 1o Détermination de la théorie atomique au moyen de la spectographie.

2o Explication des théories de: Bohr, Sommerfield, de Broglie, Schrodinger, Heisenberg, Dirac.

3o Calcul de la constante H de Planck, au moyen de données spectroscopiques prélevées à partir de l'analyse du spectre de l'hydrogène.

L'appareil spectroscopique utilisé pour fins de démonstration était de création domestique conçu par l'étudiant lui-même, ce qui ajoutait à l'intérêt de l'exhibé.

L'évolution de la science, à tous les échelons, nécessite, sinon à un degré avancé, du moins à un stage préliminaire, l'étude des notions de ce monde merveilleux qui nous entoure. Aussi, l'initiative très louable de l'organisation des Expo-Sciences à travers la Province devrait créer davantage de l'émulation, non seulement parmi la gent étudiante apte à ce genre d'expérience, mais aussi parmi le public susceptible de se renseigner au diapason de l'évolution actuelle. L'étudiant en sciences, ainsi encouragé, joindrait à son désir d'apprendre, un esprit créateur lui permettant de se dépasser. Pour concrétiser des espoirs légitimes, faudra-t-il de toute urgence la création d'un Conseil Provincial de Recherches. Le gouvernement actuel s'intéresse sérieusement aux sciences, laissées trop longtemps dans l'ombre, mais il faut davantage, et le plus tôt possible, nous l'espérons tous ardemment.

Pour nous, profanes, nous demandons-nous parfois quels sont les éléments composant l'air que

nous respirons constamment, et qui, en physique, se décrivent par Azote et Oxygène en parties inégales ainsi que quelques autres éléments? Ceci n'est qu'un bien faible exemple de l'intérêt suscité par l'étude des sciences aux multiples appellations en regard du siècle atomique que nous vivons... émerveillés ou inquiets selon notre réaction.

En soulignant les succès de Louis Caron dans le domaine des sciences, je ne le cite pas en exemple mais comme faisant partie de cette phalange d'étudiants de notre Province, fascinés par les théories d'un Bohr, Sommerfield, Dirac, et tant d'autres qui ont fait de la science, ce merveilleux domaine où s'abreuve la soif du "savoir" et de la "création"!

Bravo! Louis... et que tes succès soient le prélude d'une brillante carrière.

Je me plais à rappeler que Louis est le petits-fils de M. Albert Caron de Montmagny.

N.D.L.R. — Nous nous excusons auprès de Mlle Bernatchez, d'avoir dû retarder la publication de son communiqué par suite du manque d'espace la semaine dernière.

Mme Henri Généreux à la Présidence

Le 13 avril dernier, la Société St-Jean-Baptiste de La Pocatière a tenu ses élections au cours de l'assemblée générale annuelle. M. Lucien Ouellet agissait comme président du comité de nomination et comme président d'élection.

Mme Henri Généreux s'est vue confier la présidence de la société pour l'année 1966-67. M. Gaston Gaudreau a accédé à la vice-présidence alors que M. Ernest Pageau devenait secrétaire et que M. Jean-Baptiste Blanchet était

nommé assistant-secrétaire. M. Jacquelin Santerre a été élu trésorier et M. Roland Mercier sera propagandiste au service d'entraide.

Les directeurs élus sont: Mmes Isidore Pelletier, Maurice Fortin et Renaud Beaulieu, Mlles Rose-Hélène Lévesque et Juliette Ouellet, MM. Roger Paquin, Roland Marcoux, Georges-Henri Deschênes, Damase Bérubé, Charles Rioux, Marcel Beaulieu et Adélard Nicole.

L'aumônier de l'association est M. l'abbé Denis Lapointe.

OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU QUÉBEC

Ecrivez ou téléphonez

Jacques Gaudreau
GINGRAS, REID, GAUDREAU, INC.

Actions — Obligations — Fonds mutuels
158, avenue Collin, Montmagny, Tél.: 248-2700
71, rue St-Pierre, Québec, Tél.: 692-0155

Membre de l'Association Canadienne des Courtiers en Valeurs Mobilières

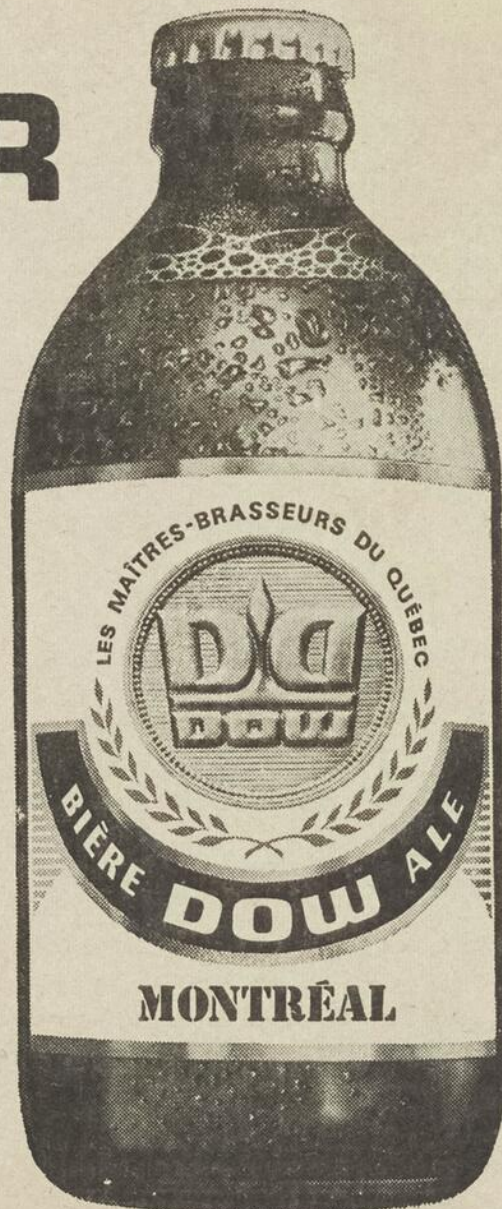
DOW EST DE RETOUR

EN PROVENANCE DE MONTRÉAL

MERCI D'AVOIR ATTENDU



LES MAÎTRES-BRASSEURS DU QUÉBEC
BRASSÉE À MONTRÉAL





Au dîner des Femmes d'affaires, tenu lundi dernier, à l'hôtel Montmagny. M. Pierre Robitaille a entretenu les membres sur le marketing. Sur cette photo on reconnaît Mme Arsène Coulombe, qui a présenté le conférencier, M. Robitaille et la présidente, Mme Cécile Bergeron.

“Connaitre vos forces réelles et essayer de les développer”

(M. Pierre Robitaille)

C'est ainsi que s'exprimait M. Pierre G. Robitaille, G.V.A., gérant des ventes des produits Diamond de Ste-Marie de Beauce, devant les membres de l'Association des Femmes d'affaires de Montmagny Inc., réunies à l'hôtel Montmagny à l'occasion de leur dîner-causerie mensuel.

Présenté par Mme Arsène Coulombe, le conférencier qui est lui-même directeur du marketing pour la compagnie qui l'emploie, avait choisi comme sujet: “Le marketing au niveau du commerce de détail”.

Après avoir fait une ébauche sommaire du marketing dans l'industrie, le conférencier développa trois grands thèmes d'importance pour tout commerce au détail: les relations publiques, les promotions et l'orientation.

“Toute entreprise a une réputation, tout comme elle a une personnalité et une âme; cette réputation peut être bonne, médium ou mauvaise et pour le savoir, l'employeur doit s'enquérir auprès de son personnel, de sa clientèle, du public de l'opinion qu'on a de son commerce”, de dire M. Robitaille, ajoutant qu'une réputation perdue n'est pas facile à reprendre.

Il exposa avec moult détails ce

qu'est la personnalité d'un commerce, son organisation sur le plan moral, le plan physique, le plan mental et le plan social, en conservant toujours à la base, bien entendu, les grands principes d'honnêteté envers la clientèle, dans les transactions, la qualité et les prix des marchandises, etc., de loyauté envers les concurrents, la communauté et la municipalité; d'agressivité dans le développement du commerce exercé par la création de promotions, le courage à surmonter les déboires, car l'attitude envers les problèmes est très importante.

Il rappela ensuite les conditions essentielles qui forment partie dans toute bonne administration dans le commerce de détail comme dans l'industries pour que tous jouissent d'un climat serein, tant employés que clientèle et patrons: propreté en tout, car celle-ci exprime la prospérité; montres alléchantes; beaux étalages, lumière en abondance, peinture au besoin, musique qui prédispose à l'achat, uniformes et de sourire. Tout cela paye, propres, pas trop sombre, propreté sur les préposés aux livraisons et camions, etc., etc.; autant d'item qui font partie du côté physique de l'organisation de tout

commerce, continua M. Robitaille.

Le côté mental d'un commerce peut se définir ainsi “Connaitre vos forces et essayer de les développer”, ou connaître vos faiblesses, s'il y en a. Ceci comprend la formation des vendeurs et vendeuses à qui on peut faire suivre des cours de psychologie dans la vente, de même que les livreurs dans leur comportement. Faire des concours, préparer un boni pour les employés, demander le maximum aux employés, ce sont là des caractéristiques du côté mental de votre organisation commerciale, ajouta le conférencier, et quant à vous, patrons, pensez toujours à viser de nouveaux sommets”.

Le côté social d'une entreprise consiste en la courtoisie, l'habileté à rencontrer le public, les bonnes manières, l'usage du téléphone de manière à rendre ce service agréable et productif, la manière de recevoir les clients, d'argumenter avec eux, de leur faire des suggestions, de les remercier continua M. Robitaille. La collaboration avec les employés, avec les autres commerces, avec les autres associations est aussi très importante. “Il faut être un chef et non un “boss”.

Vient ensuite la Promotion qui se manifeste par beaucoup d'initiative, par un esprit positif, créateur, un grand enthousiasme, un sens d'observation aiguisé auxquels on peut ajouter le sens de l'exclusif, les techniques de vente, la présentation, l'emballage, une publicité différente, gardant à l'esprit qu'il faut toujours se renouveler, se revaloriser auprès de la clientèle. Posséder des statistiques de ventes, faire des concours, utiliser des timbres si désiré, préparer des circulaires, faire des spéciaux, pour garder les clients et attirer les prospects, en résumé niveler ses ventes en remplissant les périodes creuses. Ce sont là autant d'éléments qui constituent un commerce bien établi et prospère.

Mme Roger Pelletier remercia le conférencier. Ce dernier ayant eu l'amabilité d'apporter avec lui une variété de produits Diamond, ceux-ci furent distribués, par voie de tirage, aux dames présentes.

N.D.L.R. — Nous donnons en pages sportives, le rapport complet de ce tournoi.

LETTRE A L'EDITEUR

Remerciement du comité du tournoi Pee-wee

Il y a quelque temps déjà, la population et surtout les jeunes de Montmagny et des environs, avaient l'opportunité d'assister au 6ième tournoi de hockey Pee-wee. Encore cette année, cet événement, a remporté un réel succès, dû à la participation de plusieurs bénévoles.

Le Comité du tournoi voudrait à cette occasion remercier ceux qui ont collaboré à la réalisation de cette compétition.

Permettez-nous de remercier en particulier nos journaux locaux et le poste de radio qui ont mis à notre disposition leur moyen d'information, qui nous a été des plus précieux. Mlle France Nicole responsable du comité de logement se joint à nous pour remercier sincèrement toutes les familles qui ont si généreu-

sement reçu les jeunes joueurs. Quelques témoignages reçus à date, des parents de ces joueurs nous prouvent encore une fois combien la population de Montmagny se fait un point d'honneur de bien recevoir ses invités.

A vous tous, chers amis du hockey qui avez apporté votre participation, le comité tient à vous remercier sincèrement. Par votre geste, vous avez contribué, à inculquer à nos jeunes le sens de la compétition et par la même occasion vous leur avez permis de se distraire sainement.

Comité du Tournoi de Hockey Pee-Wee
Par: Georges Boulay.

Arbitrage avec J. O. Soucy Inc.

L'Office des Producteurs de Bois de la Région de Ste-Anne de la Pocatière s'est présenté devant la Régie des Marchés Agricoles du Québec dans le but de régler le différend qui l'opposait à J.O. Soucy Inc.

Il s'agissait de déterminer les prix minima que le courtier aurait à payer pour l'achat de bois brut, soit des acheteurs locaux, soit des producteurs.

Le bois concerné par cet arbitrage est destiné aux usines de C.I.P. (Trois-Rivières), Anglo Canadian Pulp et Ste-Anne Power.

Dans les deux premiers cas, les offres du courtier étaient supérieures à ce qu'il voulait payer pour les bois à destination de Beupré. Les livraisons à Beupré constituent la plus grande partie du volume et J.O. Soucy Inc. n'offrait dans ce cas qu'une augmentation de \$0.15 la corde. Il en aurait résulté des prix différents à être payés aux producteurs qui n'ont aucun contrôle sur la destination de leur production. Il était à craindre que le prix le plus bas aurait été payé dans la majorité des achats.

L'Office a prouvé au tribunal d'arbitrage que les prix payés par les trois (3) Compagnies Papétières permettent d'assurer une augmentation dans les trois (3) cas de \$0.75 la corde.

La sentence arbitrale émise par la Régie des Marchés Agricoles du Québec, le 13 avril dernier accorde aux producteurs l'augmentation générale de \$0.75, telle que demandée par l'Office. La sentence détermine également les prix que le courtier devra payer pour le bois livré aux usines ou aux quais.

Cet arbitrage permet à l'Office des producteurs de rétablir une situation qui était restée boiteuse depuis un arbitrage avec le même courtier en 1964.

Nous demandons à tous les producteurs ou acheteurs, qui ont vendu du bois à J.O. Soucy Inc. à un prix inférieur à ceux édictés par la sentence arbitrale, de bien vouloir faire leur réclamation individuellement, ou par l'entremise de l'Office.

Communiqué.

Communiqué.

Prix officiels pour les bois bruts dans Ste-Anne-de-La Pocatière

L'Office des Producteurs de Bois vient de compléter ses négociations de bois bruts pour la période allant du 1er novembre 1965 au 31 octobre 1966.

Les négociations ont été assez longues et elles ont nécessité plusieurs démarches. Nous avons eu plusieurs conciliations, trois (3) arbitrages au niveau des Compagnies Papétières et un, au niveau des courtiers.

Les résultats de ce travail assurent une augmentation générale de \$0.75 la corde, comparative à l'année 1964-65. Les prix s'établissent comme suit:

Zone "A"	\$16.85
Zone "B"	\$15.85
Zone "C"	\$15.60
Zone "D"	\$15.10

Nous comptons sur les producteurs de bois pour nous rapporter tous les achats qui ont pu se faire à des conditions inférieures à celles ci-haut mentionnées. Que chaque producteur exige également une facture d'achat, fournie par l'Office, dont copie doit être remise à l'Office.

Ste-Anne et Rimouski signent une convention avec Domtar

Les offices de producteurs de bois de Rimouski et de la région de Ste-Anne de la Pocatière ont signé le 20 avril dernier une première convention de mise en marché avec Domtar Newsprint Limited (Cornwall).

Il s'agit ici de la négociation des bois écorcés, résineux et feuillus. Jusqu'ici, ces deux offices ont dû se contenter de négocier ces bois au niveau des courtiers, avec les résultats que nous connaissons.

Les Offices avaient fait des présentations auprès de la Compagnie et même auprès de la Régie des Marchés Agricoles, sans que rien n'aboutisse. Ils sont revenus à la charge cet hiver et ont insisté pour que cette situation soit corrigée sans délai. Les Offices ont soutenu que tout acheteur, même s'il réside à l'extérieur de la Province, doit res-

pecter la loi des Marchés Agricoles du Québec, lorsqu'il s'approvisionne dans cette province.

La Compagnie Domtar a maintenant reconnu cette obligation qui lui incombe et elle a participé au cours d'avril à deux (2) séances de négociation avec les offices concernés.

Nous tenons à souligner que ces deux rencontres ont permis un échange d'idées et d'informations très précieuses pour les deux (2) parties.

Mentionnons également que ces conventions, en plus de s'appliquer à plusieurs milliers de cordes de bois, ont permis d'obtenir une augmentation de \$1.25 le tremble écorcé, de \$1.75 pour le sapin et l'épinette écorcés et d'expérimenter de plus la production et l'écorçage de toutes autres essences des feuillus.

Communiqué.



MONTMAGNY

Le 24 avril est né Joseph, Maurice, Richard, fils de M. et Mme Raynald Lavallée (Louise Collin). Parrain et marraine, M. et Mme Armand Collin, grands parents de l'enfant.

Le 17 avril est né Joseph, Gilbert, François, fils de M. et Mme Jules Aimé Messervier (Ginette Morin). Parrain et marraine, M. Gilbert Morin et Mlle Monique Messervier.

Le 16 avril est né Joseph, Ar-

mand Pierre, fils de M. et Mme Gérard Paquet (Thérèse Morin). Parrain et marraine, M. et Mme Armand Paquet.

Le 9 avril est née Marie, Yvonne, Patricia, fille de M. et Mme Claude Comtois (Rolande Souillard). Parrain et marraine, M. et Mme Edmond Comtois.

ST-FRANCOIS

Le 6 avril est née Marie, Nathalie, Sonia, fille de M. et Mme Laurent Simard (Simone Campagna). Parrain et marraine, M. et Mme Normand Simard. Porteuse, Mme Laurent Simard.

STE-LUCIE

Le 8 avril est née Marie, Clémence, fille de M. et Mme Clément Corriveau (Rita Leclerc). Parrain et marraine, M. et Mme Albert Bourque. Porteuse, Mlle Doris Corriveau.

LAC FRONTIERE

Le 1er avril est née Marie, Sylvie, fille de M. et Mme Darie Bernier (Antoinette Bolduc). Parrain et marraine, M. et Mme Jn-Marie Bolduc.

TOURVILLE

Le 14 avril est né Martin, fils de M. et Mme Adrien Chassé.

Le 14 avril est née Valéry, fille de M. et Mme Gilles Pelletier.

Le 13 avril est né Denis, fils de M. et Mme Florent Dumais.

Le 11 avril est né Alain, fils de M. et Mme Jean-Paul Castonguay. Parrain et marraine, M. et Mme Eugène Joncas.

Le 7 avril est née Marie, Claire, fille de M. et Mme Jn-Claude Caron. Porteuse, Mlle Rita Ancil.

STE-PERPETUE

Le 12 avril est née Nancy, fille de M. et Mme Robert Lizotte. Parrain et marraine, M. et Mme Désiré Jean.



CARTES D'AFFAIRES

"Boulanger, Fortier, Rondeau & Cie, C.A."

Maurice Boulanger, B.A., C.A. Guy Fortier, B.A., L.S.C., C.A.
Réal-A. Rondeau, B.A., C.A. Paul R. Thivierge, C.A.
Raymond Kirouac, M.S.C., C.A. André Gagnon, M.S.C., C.A.
G. Beaulieu, B.A., M.S.C., C.A. Roland Trudelle, M.S.C., C.A.
Guy Des Roches, M.S.C., C.A. J. Desmeules, B.A., M.S.C., C.A.
Lionel Dalgic, B.A., C.A. Marcel Samson, B.A., M.S.C., C.A.

COMPTABLES AGREES — CHARTERED ACCOUNTANTS

Tél.: LA 5-4955 500 est, Grande-Allée
Case Postale 97, Haute-Ville QUEBEC 4.

"Caron, Corriveau, Renaud, & Cie, C.A."

B. Caron, B.A., M.S.C., C.A. L. Corriveau, M.S.C., R.I.A., C.A.
Gérard Lavoie, B.A., M.S.C., C.A. Guy Renaud, M.S.C., C.A.
B. Chénard, B.A., M.S.C., C.A. R. Gagnon, B.A., M.S.C., C.A.
Gaston Bérubé, M.S.C., C.A. Réal Bélanger, M.S.C., C.A.
Roland Pouliot, M.S.C., C.A. Hugues Dion, M.S.C., C.A.

COMPTABLES AGREES — CHARTERED ACCOUNTANTS

Tél.: 248-1303 54, Rue St-Magloire
Montmagny, P.Q.

Bureaux: Montmagny - Rivière-du-Loup - Matane.

Rés. 248-0907 ASSURANCES Bur. 248-1202

"La Laurentienne"
Assurance sur la vie
Jean-Marie PROULX Feu, Automobiles,
Responsabilités, Accident
HEBERT & PROULX, Enr.

MONTMAGNY 86, DE LA GARE.

YVON MERCIER

Avocat procureur

68 rue du Palais de Justice,
Tél.: 248-0194
Montmagny

Me Jules PARE, C.R.

AVOCAT-PROCUREUR

Edifice Banque Provinciale
Rue St-Thomas,
MONTMAGNY, P.Q.

Tél.: 248-3954

Alex. Chouinard, C.R.

— Avocat —

60 rue St-Louis
Tél.: 248-2948
MONTMAGNY

Tél. Bur.: 248-1183
Rés.: 248-0147

Denis GOBEIL, LL. L.
AVOCAT

34, rue de la Gare
Montmagny

Installations et réparations
électriques
Travail de tous genres
en électricité
ROGER PROULX
ENT.-ELECTRICIEN

87, rue Ste-Brigitte-Nord
Tél.: 248-0970 Montmagny

Gonzague BELANGER
B. A. LL. L.
NOTAIRE

Tél. bur.: 248-2592
Rés.: 248-1096
32, rue St-Thomas
Montmagny

Jean-Paul CLOUTIER
B.A., L.S.C.
Licencié en Sc. commerciales

ST-PAUL, Co. Montmagny, P. Q.

Gaston CLOUTIER
Industriel

J. Maurice CLOUTIER
B.A., LL.L.
Notaire

Guy CLOUTIER
Courtier d'assurances

REJEAN BOULET

B.A., LL.L.

AVOCAT

125, St-Thomas,
Montmagny,
Coin St-Jean-Baptiste,
Bureau Jules Paré.
Bur. 248-3954 Rés. 248-0410

Me Guy BERTRAND

B.A., LL. L.

Avocat-Procureur

Edifice Banque Provinciale
Montmagny, P.Q.
Tél.: 248-1622 — C.P. 1261
Bureau à Montmagny
Vendredi après-midi
Bur. à Québec - Tél.: 529-3389
Rés. Québec - Tél.: 653-7452

Marcel Ruelland
DIRECTEUR DE
FUNERAILLES

Ambulance et corbillard
CADILLAC

SERVICE JOUR ET NUIT

Tél: 248-1363, De la Fabrique

YVES PARE

Architecte

D.E.A.M. - M.A.A.P.Q.
- M.I.R.A.C. -

Edifice Blanchet - Montmagny
116, Ave de la Gare.
Tél.: 248-3610

Laurent Normand
Directeur de Funérailles

SERVICE JOUR ET NUIT
d'ambulance et corbillard
Cadillac.

26, St-Louis - Tél.: 248-0545
MONTMAGNY

Viateur CARON, Enr.

• Pièces et accessoires
d'automobiles.
• Distributeur Good Year.

500, Trans-Canada,
Téléphone: 248-2619
Montmagny

DECES ET FUNERAILLES

M. ARTHUR MERCIER

A l'Hôtel-Dieu de Québec est décédé le 20 avril 1966 à l'âge de 73 ans, M. Arthur Mercier époux de dame Alvina Lacroix.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil, ses enfants, M. et Mme Maurice Corriveau (Irène), M. et Mme Aristide Chamberland (Jeannette), M. et Mme François Thérberge (Léona) et M. et Mme Adrien Thérberge (Marie-Paule).

Les funérailles eurent lieu samedi le 23 avril à 10 heures, en l'église de St-François de Montmagny et l'inhumation au cimetière paroissial.

Direction funéraire, la maison Laurent Normand, Montmagny.

M. THOMAS CHABOT

A l'Hôtel-Dieu de Montmagny est décédé le 21 avril 1966 à l'âge de 78 ans et 9 mois, M. Thomas Chabot, époux de feu dame Marie-Emma Normand.

Il laisse dans le deuil, ses enfants, M. et Mme Evariste Caron (Germaine), M. et Mme Joseph Chabot (Lucienne Laprise), et Mlle Jeanne Chabot.

Direction funéraire, la maison Laurent Normand, Montmagny.

DAME F. MONTMINY

A Montmagny, le 10 avril, à l'âge de 93 ans et 6 mois est décédée Dame Félixine Montminy demeurant au no 132 avenue Collin.

Elle laisse dans le deuil son fils et sa belle-fille, M. et Mme Léon Montminy (Irène Gaumond).

Les funérailles ont eu lieu le 13 avril, en l'église St-Thomas de Montmagny et l'inhumation au cimetière paroissial.

Direction funéraire, la maison Marcel Ruelland, Montmagny.

M. FERNAND BELANGER

A Québec est décédé le 22 avril 1966 à l'âge de 64 ans, M. Fernand Bélanger, célibataire, fils de feu Fortunat Bélanger et de feu Marie-Louise Bélanger.

Il était le frère de Mgr Léon Bélanger.

Les funérailles eurent lieu lun-

di, le 25 avril, en l'église de St-Mathieu et l'inhumation au cimetière paroissial.

MME C. ST-AMANT

A St-Pamphile, le 16 avril, à l'âge de 88 ans, est décédée Dame Délima Morneau, épouse de feu Cléophas St-Amant.

Les funérailles eurent lieu à St-Pamphile, mardi, le 19 avril à 10 heures.

M. L'ABBE A. TARDIF

A St-André, le 17 avril, à l'âge de 69 ans et 2 mois, est décédé subitement M. l'abbé Auguste Tardif, aumônier du foyer du repos de St-André, fils de feu M. et Mme Georges Tardif. Il fut pendant plusieurs années à l'Ecole d'agriculture de La Pocatière.

Les funérailles eurent lieu le 21 avril à 10 hres.

M. L. OUELLET

A St-Jean Port-Joli, le 22 avril, à l'âge de 57 ans est décédé M. Léopold Ouellet, époux de Dame Aurore Guy.

Les funérailles eurent lieu à St-Jean Port-Joli, lundi le 25 avril à 2 hres.

MME LEONARD MARIER

A l'Hôtel-Dieu de Montmagny, le 23 avril à l'âge de 56 ans et 8 mois, est décédée Dame Lucia Gagnon, épouse de M. Léonard Marier, demeurant à St-Roch-des-Aulnaies.

Les funérailles eurent lieu à St-Roch, mardi, le 26 avril.

M. L. CASTONGUAY

A l'hôpital N.-D. de Fatima, de La Pocatière, le 20 avril, à l'âge de 87 ans et 10 mois, est décédé M. Luc Castonguay, époux de feu Dame Lucette Dupuis, demeurant au Village des Aulnaies.

Les funérailles eurent lieu samedi, le 23 avril à 3 hres à St-Roch des Aulnaies.

(Suite à la page 14)

Téléphone: 248-1072

Robert DAVELUY
B.A., LL.L.,
Avocat-Procureur
Rue St-Jean-Baptiste
Montmagny
(Edifice Allard)

Tél.: 34601



ALYRE

CARBONNEAU

VENTE - INSTALLATION
Réparations de Radios et TV

ST-FABIEN DE PANET



La direction de la Chambre de Commerce de Montmagny a été confiée à ces officiers: de g. à d., MM. Marcellin Normand, Robert Barry, président, Bernard Landry et Denis Gobeil, ex-président

M. Robert Barry devient président de la Chambre de Commerce

M. Robert Barry a été élu à la présidence de la Chambre de Commerce senior de Montmagny à l'occasion d'une assemblée générale à laquelle une cinquantaine de personnes prenaient part.

Il remplace à ce poste, Me Denis Gobeil, dont le terme se terminait.

Le nouveau président sera aidé dans sa tâche par MM. Bernard Landry, 1er vice-président, Marcellin Normand, 2ième vice-président, M. Gagné, trésorier, Léopold Lemieux, Jean-Jacques Dumas, Denis Gaudreau, Ls-Georges Boulet, Roland Gaumond, Fernand Morin, Yves Paré, Bruno Giroux, René Bertrand, J.-E. Juaneau et Bertrand de Cardillac. Me Denis Gobeil fera également partie du conseil en qualité d'ex-président. Le secrétaire sera nommé ultérieurement.

M. Barry s'est dit heureux d'être entouré d'une telle équipe et il a promis de se consacrer le plus possible à la réorganisation et à la bonne marche de la Chambre, suivant en cela une politique déjà commencée par son prédécesseur.

Présent à l'assemblée, le député provincial du comté, M. Jean-Paul Cloutier, s'est déclaré extrêmement intéressé à participer aux activités d'un groupement qui compte parmi les plus importants de son district électoral et qui représente les intérêts de près de la moitié des contribuables du comté.

Le mois de mai sera consacré à l'embellissement

Le comité d'embellissement de la Cité de Montmagny vient de déclarer que le mois de mai sera le mois de l'embellissement. Il sera divisé en quatre parties comme suit: 1) semaine du nettoyage; 2) semaine de la plantation des arbres; 3) semaine du peignage; 4) semaine des fleurs et autres plantations.

En ce qui concerne la plantation des arbres, il y en aura de disponibles au prix de \$3.00 chacun. Certains de ces arbres ont une valeur marchande atteignant \$25.00. Pour obtenir ces arbres, on n'a qu'à s'adresser à l'Hôtel de Ville.

La réussite de cette campagne de plantation dépendra de la quantité d'arbres vendus. Plus il y en aura de vendus, moins le prix sera élevé. Il serait inconcevable de mobiliser la machinerie et le personnel nécessaires pour cette opération pour une centaine d'arbres seulement.

Le comité demande la coopération de tous les citoyens qui ont à coeur l'embellissement de leur quartier, et par suite, de leur ville. Le slogan lancé par le comité est le suivant: "SI NOUS NOUS METTONS A LA TACHE, NOTRE VOISIN EN FERA AU TANT".

Assemblée de l'exécutif de la Chambre de Commerce

Les nouveaux directeurs de la Chambre de Commerce de Montmagny tiendront une assemblée lundi soir, le 2 mai, à 8 h. 30 p.m. au bureau du président, M. Robert Barry, 124 est, St-Jean-Baptiste.

Afin que la chambre soit active, il faut des effectifs. Tous ceux qui désirent faire partie de la Chambre cette année et qui aimeraient voir certaines réalisations particulières, rendraient service à la Chambre et à eux-mêmes en faisant connaître leur intention le plus rapidement possible, avant que les comités soient formés.

Merci de votre coopération.
Robert Barry, président.

Agents distributeurs demandés

La Compagnie d'eau de Vichy

CIVITA

maintenant bien établie à Montréal, est à la recherche d'agents distributeurs dans les hôtels, restaurants et épiceries du district. Profits intéressants. Pour informations, écrire à:

Entreprises M.J.M. Inc.,
1562 est, Mont-Royal,
Montréal.
Tél.: 521-8194.

LE GIN
de **KUYPER**
EST LE COMPAGNON DE LA BONNE HUMEUR

DEPUIS 1695
John de Kuyper & Son
BLENDED GIN • DISTILLÉ À MONTRÉAL • LA VRAIE SAVEUR DE HOLLANDE

PASSEPORT
POUR LA TERRE DES HOMMES

expo67

PASSPORT
TO MAN AND HIS WORLD

Prenez le vôtre aujourd'hui à la succursale la plus proche.
PROFITEZ DES RABAIS DE LA PÉRIODE DE PRÉ-VENTE.
Ouvrez un compte en vue de préparer la visite de l'Expo 67 avec votre famille, à Montréal, du 28 avril au 27 octobre 1967.

LES BANQUES À CHARTE
DESSERVANT
VOTRE VOISINAGE



Denis à Go-Go

Ca va! Eh bien, tant mieux. A nouveau cette semaine nous nous retrouvons pour parler go go.



C'est samedi soir, à l'école Beaubien de Montmagny, que sera présenté pour la première fois le spectacle de Guy Thivierge. Pour la jeunesse à go go de la région ce sera l'occasion par excellence de mieux connaître Guy. En plus de son excellent spectacle, M. Surboum nous présentera l'orchestre le plus en vogue de la Vieille Capitale "Harmenn et les Nocturnes". Les jeunes de la région pourront danser de 8.00 à minuit. Je t'attend samedi à l'école Beaubien.

Les Déchainés, nouvel ensemble local, fera ses débuts vendredi soir soit demain à l'école Beaubien de Montmagny. Une soirée à go go à ne pas manquer.

Nous recevions la semaine dernière Ginette Reno et son époux. Pour CKBM c'était la première visite de Ginette. La raison principale de son court séjour parmi nous, était de nous entretenir du récital qu'elle présentera au cinéma Lafontaine le 16 mai prochain. Vous aurez alors le privilège de l'entendre dans ses plus grands succès. D'excellents musiciens sous l'habile direction de Georges Tremblay l'accompagneront Claude Steben, populaire chanteur, complètera cette formidable soirée.

A compter d'aujourd'hui, journée de mes 21 ans, j'ai fait l'achat d'une voiture française. Finis les souliers usés.

Claire Lepage pour son deuxième disque a choisi d'interpréter "Bang Bang" actuellement l'un des plus gros succès de Sonny et Cher. Une chanson dont on parlera énormément durant les mois à venir.

Robert Demontigny chante en duo avec Nicole Croisille, sur une face d'un nouveau 45 tours. La chanson s'intitule "Le premier matin". Sur l'autre face "Dis-moi" interprété par cette jeune chanteuse française.

Le microsillon tant attendu des Classels sera sur le marché dans un mois. Comme on le sait Paul Anka a signé toutes les chansons qui composent ce long jeu.

Depuis cette semaine les Vagabonds sont en vedette trois soirs par semaine dans une salle de danse de la région. Cet ensemble brille particulièrement dans l'interprétation de "I got you", succès de James Brown.

Depuis samedi dernier, une nouvelle émission a pris forme sur les ondes Magnymontoises. En effet, tous les samedis à compter de 5 heures et jusqu'à 6 h. 50, nous présentons "Samedi-Variétés". Cette émission nous permet de vous présenter les plus grands orchestres, des chansonnettes françaises et canadiennes, et aussi des refrains de nos voisins américains.

Les disques à surveiller:

"Le Cinéma", Sheila.

"Chanson animée" Les Trois Menestrels.

"Habillons les animaux", Les Double-Dingues.

"Pourquoi Madame", Les Monstres.

"Je t'aime" de Johnny Hallyday est la chanson la plus en demande à C.K.B.M.

C'est tout pour cette semaine; n'oublie pas Guy Thivierge et Harmenn et les Nocturnes, samedi soir à l'école Beaubien. Bye Bye à samedi.

Denis Duchaine

MAISON à VENDRE

Ancienne centrale de Québec Telephone, rue Frontenac, Terrain de 100 x 100. Pour plus d'informations, s'adresser au représentant de Québec Telephone, M. Gérard Filion, 20, 6^e Rue, Montmagny, Tél.: 248-1524.

21-4-2fs.

Les Travaux au lac de l'Est progressent continuellement

LA POCATIERE — Les sommes affectées jusqu'ici à l'aménagement récréatif du lac de l'Est s'élèveraient à quelque \$150,000.

C'est ce qui ressort du rapport fourni par le président, M. Pierre Lambert, aux membres du centre des loisirs du lac de l'Est, à l'occasion de l'assemblée annuelle de la corporation, qui s'est déroulée à La Pocatière.

M. Lambert a tout d'abord signalé la précieuse collaboration du comté de Kamouraska, qui, dans le cadre de la loi des travaux d'hiver, a fait exécuter le défrichement et la préparation des chemins prévus dans le projet d'aménagement du lac. Déjà, un montant d'environ \$120,000 aurait été consacré à cette fin.

Le président de la corporation a également rappelé qu'avec le concours du ministère des Terres et Forêts, le Conseil d'aménagement et d'expansion de la Côte-du-Sud avait procédé à la réalisation d'une plage pouvant accommoder plus de 1,000 personnes. Le coût de cet ouvrage se serait élevé à \$6,500.

Une somme d'environ \$15,000 aurait encore été fournie par le gouvernement provincial pour la préparation du plan topographique des lieux ainsi que pour les études d'utilisation et d'urbanisme du futur centre récréatif.

Par ailleurs, le ministère des Travaux publics aurait enfin

procédé à la réfection de trois ponceaux sur les routes donnant accès au lac.

DEUX GRANDS PROBLEMES A RESOUDRE

Les deux problèmes qui suscitent les plus grandes préoccupations pour le moment, sont ceux d'obtenir des chemins d'accès passables, dans le plus bref délai, et d'amener les autorités gouvernementales à accepter une solution mitigée, au plan conçu de limiter la construction des chalets privés dans un seul secteur et en montagne. A cet égard, les membres ont adopté deux résolutions, dont l'une recommande qu'en plus du projet de lotissements, en montagne, tel que signé dans le plan formulé par les officiers du gouvernement, l'on prévoit un second secteur où la construction de chalets serait permise en bordure du lac. La seconde recommandation se rapporte à la réfection immédiate des deux chemins d'accès, celui d'Etonville, dans le comté de Kamouraska, et celui de l'ancienne route Taché, dans le comté de L'Islet, de façon à les rendre au moins passables pour la saison à venir et à permettre aux personnes intéressées de débiter les constructions résidentielles de pouvoir s'y rendre.

Sur cette question des chemins d'accès, la discussion a été particulièrement vive. Il a été définitivement établi que la route devant desservir le lac, par le comté de L'Islet, ne pouvait être que celle de l'ancienne route Taché, étant donné que le

ministère des Terres et Forêts n'envisageait pour le moment, que l'aménagement de la partie nord-ouest du lac, et qu'on désirait qu'une centralisation des voies d'accès, pour ne pas multiplier indûment les services communautaires essentiels.

Par ailleurs, un projet de barrage à Dickey, sur la rivière Saint-Jean, par le gouvernement américain, laisserait entrevoir la formation d'un lac le long de la rivière Saint-Roch, près de Saint-Omer, qui empêcherait le parachèvement de la route passant par ce village, que l'on avait proposé comme voie d'accès alternative et plus désirable.

PROJET-PILOTE

Comme conférencier à la réunion, le président du comité chargé d'étudier l'aménagement du lac de l'Est pour fins récréatives, M. Raymond Lord, a confirmé que le CPAR avait placé le projet en tête de liste, comme plan expérimental en ce domaine.

DECISION PROCHAINE

Le plan serait sujet à une acceptation globale d'ici un mois. Sujet à cette ratification, on entreprendrait la construction des routes d'accès évaluées à \$400,000 de même que l'aménagement d'un terrain de campisme et de roulottes, de certaines installations communautaires pour fins sportives et de bien-être des estivants, ainsi que le lotissement de 125 terrains à fin résidentielle privés, dans le flanc de la montagne.

ANNONCES CLASSEES

CHALET DEMANDE — On est intéressé à acheter chalet avec foper au bord de l'eau entre St-Michel et L'Islet. Payerions environ \$2,000.00. S'adresser à M. Parewick, 1279 Villaray, Ste-Foy. 14-4-3fs P.

A VENDRE ou A LOUER — Robe de mariée, grandeur 12 ans, avec ou sans diadème à l'état neuf. S'adresser à 248-1229. 14-4-3fsP.

A LOUER — Puissant cultivateur qui bèchera en profondeur votre jardin en peu de temps. L'opérateur et la machine se louent de pair. S'adresser à: Giasson Inc., 50 ouest, St-Jean-Baptiste, Montmagny, Tél.: 248-1424.

A VENDRE — Oignon à planter, graines à jardin et gazon, engrais organique naturel et chimique, insecticides et fongicides. S'adresser à: Giasson Inc., 50 ouest, St-Jean-Baptiste, Montmagny, Tél.: 248-1424.

LOGEMENT de cinq pièces, chauffé, à louer meuble ou non meublé; s'adresser à 77, rue St-Thomas, Montmagny - Tél.: 248-2592.

MAISON A VENDRE de 45' x 28', 7 pièces plus chambre de bain, chauffage à l'air chaud, planchers en tuile, extérieur fini en briques et pierres, chassés Pella, situé sur l'Avenue du Quai, sur terrain de 110' x 98'. S'adresser à Tél.: 837-6926.

21-10-J.N.O.

PLAQUETTE D'IDENTIFICATION — Pour faciliter le travail de votre facteur, ayez une plaque à votre nom en dessous de votre boîte à lettre. S'adresser à: A. Dionne, Tél.: 248-1108.

10-3-9fs.

A VENDRE, maison plain pied, brique et cèdre, 8 pièces dont trois chambres à coucher, abri d'auto. Grand terrain situé coin des rues Des Ecorres et C. Désilets, no 238. Cause départ. Téléphone No 248-0366.

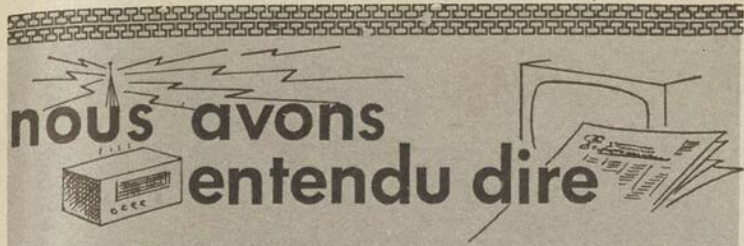
GRANDE MAISON à vendre, située à 245, rue St-Ignace, près de l'église St-Mathieu. Pourrait se convertir en 2 logements. S'adresser au Notaire Gonzague Bélanger, rue St-Thomas, Montmagny. 17-2-J.N.O.

A VENDRE — Roulotte de marque "General", 40 x 10, entièrement meublée avec bain, douche et toilette. Pouvant accommoder cinq personnes. Prix d'aubaine. S'adresser: Tél.: 248-1574.

A VENDRE, maison entièrement neuve 30 x 60, 7 pièces, 2 salles de bain, salle de lavage, chauffage eau chaude, tapis mur à mur, fenêtres Pella, foyer, sous-sol isolé. A vendre pour cause de départ. S'adresser à Hébert et Dolan. Tél.: 248-1202. J.N.O.

A VENDRE, maison de 1½ étage, près des écoles, 4 chambres à coucher, direct du propriétaire (ancienne rue du Quai). Cause de départ. S'adresser Tél.: 248-1889. 14-4-3fs

HOMMES DEMANDES — Meteor Brush désire prendre applications, pour gérant d'unité et vendeurs à domiciles, pour comtés Montmagny, Belchasse, L'Islet. Expérience non requise: pour vendeurs: temps plein ou partiel; fondspension; assurance-groupe. Ecrire à 1425 Garnier, Québec 6.



• Que d'ici le 5 juin, le Service National de Placement devra compter avec un redoutable adversaire: le patronage. En effet, il semblerait que sur certains chantiers de travail, subventionnés par le gouvernement, on remplacerait assez facilement des travailleurs placés par le SNP dont les idées politiques viennent en contradiction avec celles des puissants du jour...

• Qu'il ne restait plus qu'une semaine avant la fin de la campagne de souscription de la Société Canadienne du Cancer qui a débuté le 1er avril dernier. La présidente, Mme Florian Coulombe, lance un dernier appel à tous ceux qui n'auraient pas encore souscrit de le faire pendant la semaine qui vient. Cette campagne sera un succès en autant que tous les membres de la communauté feront leur part.

• Qu'une retraite fermée pour les jeunes filles du diocèse aura lieu de vendredi le 29 avril au dimanche 1er mai, à la maison de retraite de La Pocatière. Toutes les demoiselles intéressées à suivre les exercices de cette retraite sont priées de faire leurs réservations en composant 856-2551 à La Pocatière.

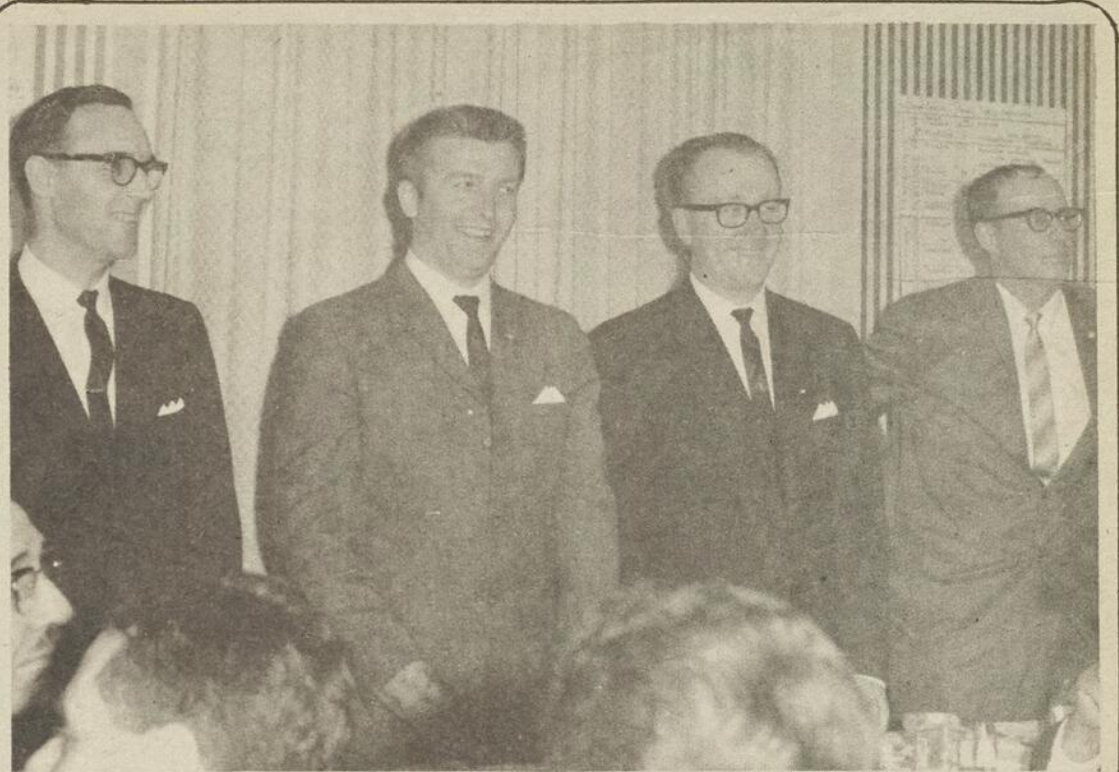
• Que les propriétaires de chiens devront se procurer une licence s'ils veulent éviter bien des inconvénients. A compter du 1er mars, les policiers devront amener en fourrière tout chien errant trouvé dans les rues. De plus, il est bon de se rappeler que les limites de la Cité sont considérablement agrandies et que nos policiers ont juridiction sur tout le territoire.

• Que dimanche soir, le 1er mai, à 8 heures, une troupe de Québec jouera le fameux drame "MATT TALBOT", dont plusieurs ont entendu parler depuis quelques années. Cette pièce sera présentée à la salle de l'école Marguerite-Bourgeois de St-Pascal.

• Que la tenue des élections et de l'assemblée générale de la Chambre de Commerce de Montmagny laisse augurer un vigoureux réveil de cet organisme. La nouvelle direction semble bien décidée de prendre son rôle au sérieux, et déjà une assemblée des directeurs est prévue pour lundi soir.

• Que le film canadien LA VIE HEUREUSE DE LEOPOLD Z, sera présenté pour la dernière fois demain soir au théâtre Lafontaine de Montmagny. Cette production s'avère comme étant le plus grand succès du cinéma canadien. Dès samedi soir, le film A CAUSE D'EVE prendra l'affiche du Lafontaine, et si l'on juge par les records d'assurances qui l'ont vu à Montréal et Québec, ce film devrait remporter un grand succès dans notre ville.

• Que nous avons eu l'avis par l'Hôtel de Ville qu'il ne serait aucunement question de politique lors de la cérémonie de la remise des lettres patentes de la Cité, vendredi soir. Pourtant, le ministre Laporte sera remplacé par un ministre qu'on dit l'un des principaux organisateurs du parti libéral...



Le rév. frère Rosaire Dubois, c.s.c., principal de l'école secondaire Mgr Boucher de St-Pascal a prononcé une intéressante conférence devant les membres du Club Richelieu de cette municipalité. De gauche à droite, on reconnaît: le frère Dubois, M. Roger Lemieux, président, le frère Adrien Messier et M. Roch Nadeau.

"Les singes et l'homme auraient eu un ancêtre commun"

(Frère Rosaire Dubois)

"Selon les anthropologistes, les singes et l'homme auraient eu un ancêtre commun, un primate qui vivait il y a quelque 30 millions d'années". C'est en ces termes que le Rev. Frère Rosaire Dubois s'adressait aux membres du Richelieu-St-Pascal lors d'un récent souper causerie de cet organisme. Le Frère Dubois, de la communauté des Frères de Ste-Croix est le principal de l'école secondaire Mgr Boucher de St-Pascal.

Au cours de sa conférence intitulée "Les origines de l'homme", le frère Dubois a tenté de retracer pas à pas l'histoire de la race humaine, à partir de cet être primitif, en suivant les recherches des plus grands savants dans ce domaine. Il a expliqué qu'il n'entendait pas répondre de façon absolue à toutes les questions, mais que plus on se penchait sur le problème, plus on en trouvait de nouvelles.

De plus, un des plus grands problèmes demeure en ce sens qu'il est impossible de déterminer la date exacte de l'apparition de l'humain dans le primate. Les tout premiers signes d'une intelligence humaine se retrouvent chez l'homme de Pékin, qui vécut vers l'an 200,000 avant J.C. "D'une manière générale, l'homme de Pékin montre des caractères nettement humains, mais des différences notables concernant la forme de la tête", d'ajouter le conférencier. "Malgré la structure primitive de la boîte crânienne, il avait déjà franchi, et de loin, le seuil mystérieux qui sépare l'instinct de la réflexion".

165,000 ans plus tard, "la faune humaine a complètement changé". On trouve à ce moment l'homme de Néandertal, "puissant colosse au front fuyant et aux arcades sourcillières épaisses." Il est certain qu'il connaissait le feu et qu'il a pu faire de très beaux outils en pierre éclatée. Il semblerait même qu'ils enterraient leurs morts. Cependant, l'art paraît leur avoir été complètement étranger.

5,000 ans plus tard, c'est l'hom-

me moderne qui s'offre à nous. On trouve d'abondants squelettes en Europe de l'homme de Cromagnon, l'homme de Chancelade et de l'homme de Grimaldi. "Les ossements abondants trouvés en Europe, ne sont certes pas identiques aux squelettes de l'homme actuel, mais ils correspondent tout-à-fait à ceux de certaines peuplades primitives actuelles", de préciser le frère Dubois.

Le conférencier a fait remarquer qu'il n'avait fait aucune al-

lusion à l'intervention divine dans son histoire de l'homme. Il a expliqué: "Je ne nie pas cette intervention, j'y crois, mais elle est un acte transcendant à la science, qui ne peut donc être saisi par elle".

Le frère Dubois a été remercié par M. Roch Nadeau au nom des membres Richelieu qui ont beaucoup apprécié sa conférence. Il avait été présenté par le frère Adrien Messier.



QUELQUES CONSEILS DE SÉCURITÉ

A l'occasion du PRINTEMPS, le service de la lutte contre les INCENDIES de la Cité de Montmagny, vous donne quelques conseils pratiques:

1. — Ne faites jamais de feux de feuilles mortes, ni de rebuts quels qu'ils soient, placez-les dans des récipients et les vidangeurs les ramasseront.
2. — Avant de remiser votre linge d'hiver, vérifiez-le bien pour qu'il n'y ait pas d'allumettes dans les poches, cela serait bien dangereux de ne pas faire cette vérification.
3. — Vérifiez bien vos caves et vos greniers pour qu'il ne reste pas de vieux journaux ou de rebuts quelconques qui pourraient par la suite vous causer de graves ennuis.
4. — Que l'on fasse bien attention, que l'on n'entre jamais dans une garde-robes en se servant d'une lumière ouverte et que rien ne protège, encore moins d'une lampe à pétrole ou d'une bougie. Qu'on utilise une torche électrique (flash-light) et l'on aura toute la protection nécessaire. Il est inutile d'ajouter qu'on ne doit pas aller dans une garde-robes en se servant d'une allumette ou encore en fumant, c'est très dangereux.
5. — Ne donnez pas prise au feu, mais si un feu éclate, gardez votre sang-froid et appelez immédiatement les pompiers au NUMERO: 248-3360.

Service des incendies de Montmagny.

Spécial

25,000 tuiles de plancher 1ère qualité

\$0.10 la tuile

Profitez de ce prix unique pour vos rénovations printanières

tels que chalet, sous-sol, chambres, etc. etc.

Edouard Gendreau Inc.

242, BLVD LOUISE - MONTMAGNY

Bureau
248-0845

Résidence
248-0276

Activités du Conseil des Loisirs (Suite de la semaine dernière)

La semaine dernière, nous vous avons présenté l'agenda de la prochaine assemblée générale du Conseil des Loisirs, et aussi un résumé de nos activités sportives. Cete semaine, nous essayerons d'en tirer quelques conclusions. Deux choses nous frappent dès le début. Le manque d'activités culturelles et le manque d'activités sportives pour nos jeunes filles.

Ces lacunes, nous les connaissons déjà, et nous avons essayé d'apporter un peu d'amélioration. Voici donc un résumé de quelques activités culturelles qui seront sous peu au service du public de Montmagny.

COMITE DE LA BIBLIOTHEQUE

Ce comité a été absorbé par le Conseil des Loisirs. Faute de personnel, de fonds et de locaux, cette activité a dû cesser d'opérer. Avec la construction du Centre Culturel à Montmagny, notre bibliothèque pourra de nouveau ouvrir ses portes au public. Ce projet, nous espérons le réaliser en 1967, soit l'an prochain.

COMITE DU CINE-CLUB

Voici un comité qui n'a pas été chanceux. Fondé par l'A.P.M. Beaubien avec l'aide financière du Club Richelieu, ce comité devait en juin 1964 terminer ses opérations faute de locaux. En effet, la Commission scolaire de Montmagny, qui avait aménagé la salle de l'amphithéâtre de l'école Beaubien en salle de projection, ayant besoin d'espace supplémentaire, aménageait deux classes dans cet amphithéâtre. Ce local est de nouveau libre, et dès septembre prochain, nous comptons bien reprendre les activités du Ciné-Club.

TERRAINS DE JEUX

Tel que mentionné la semaine dernière, les responsables des

terrains de jeux, sous la direction du Lt Wellie Marchand et de M. Louis Jasmin, introduisaient pour la première fois dans le programme des terrains de jeux, plusieurs activités culturelles. Nous comptons bien cette année encore continuer cette expérience.

SPORTS FEMININS

Dans ce domaine, nous n'avons pas fait de progrès. La raison est bien simple. Nous n'avons pas les compétences nécessaires. Il est impossible pour le Conseil des Loisirs ou le Comité des Sports, dont les directeurs sont tous des hommes, sauf la secrétaire, d'organiser des sports pour nos fillettes et nos jeunes filles. Il n'y a que deux comités qui actuelle-

ment peuvent quelque chose dans ce domaine. Ce sont le comité des Terrains de Jeux et le comité du Cyclotourisme. Nous ne voyons qu'une seule solution à ce problème: plus de femmes adultes devront se consacrer à cette tâche, qui est, il faut l'admettre, très ingrate. Mesdames, vous pouvez compter sur la coopération du Conseil des Loisirs.

COMITE SPECIAL D'ETUDE

Ce dernier a été formé pour étudier les possibilités d'une Commission Municipale des Loisirs à Montmagny. Il nous fait plaisir de vous annoncer que nos recommandations ont été très bien accueillies par les autorités mu-

nicipales. Maintenant que la fusion de la Ville et de la Paroisse est chose faite, et que le Centre Culturel sera construit sous peu, nous espérons que la Commission Municipale des Loisirs de Montmagny sera formée d'ici très peu de temps. Il ne faut cependant pas se faire d'illusions. Une Commission Municipale de Loisirs n'est pas la solution à tous les problèmes qui se rapportent aux loisirs mais seulement un moyen, un outil pour nous aider à trouver les solutions.

Nous espérons, chefs lecteurs, que cette série d'articles vous a appris quelque chose en ce qui concerne le Conseil des Loisirs et ses comités. Si seulement on

s'est donné la peine de les lire, c'est déjà beaucoup. Comme vous avez pu le constater, nous n'avons pas trouvé de solutions magiques aux problèmes des loisirs. Cela n'était ni notre but, ni de notre compétence. Nous avons tout simplement, pendant les douze derniers mois, travaillé arduement à procurer quelques loisirs à nos enfants, et de les améliorer. Si vous croyez que le travail qui a été fait par le Conseil des Loisirs et ses comités en vaut la peine, vous vous ferez un devoir d'assister à la prochaine assemblée générale du 4 mai.

Robert Barry, prés.
Conseil des Loisirs
de Montmagny.



UNE VALEUR GENERAL MOTORS

Sedan Pontiac Laurentian 4 portes

Décès

(Suite de la page 10)

MME ALP. FLAMAND

A Montréal, le 20 avril, à l'âge de 59 ans et 6 mois, est décédée Dame Maria Aubert, épouse de feu Alphonse Flamand, demeurant à Tourville.

Les funérailles eurent lieu samedi, le 23 avril à 3 hres à Tourville.

M. J.-B. DUBÉ

A St-Pascal, le 19 avril, à l'âge de 80 ans et 3 mois, est décédé M. Jean-Baptiste Dubé, époux en 1ères noces de feu Dame Marie-Berthe Dumais, et en 2ièmes noces de Dame Marie Langlais, demeurant à St-Antonin. Il était le père de M. l'abbé Adrien Dubé, professeur au collège classique de La Pocatière et de la Rév. Sr Ste-Adrienne de la C.N.D. des Iles de la Madeleine.

Les funérailles eurent lieu à St-Antonin, samedi, le 23 avril à 10 heures.

MME G. FOURNIER

A St-Jean Port-Joli, le 19 avril, à l'âge de 80 ans, est décédée Dame Zéanaide Leclerc, épouse de feu Gustave Fournier.

Les funérailles eurent lieu à St-Jean Port-Joli, le 22 avril.

Des Pontiac, on en voit partout.

La Pontiac se vend beaucoup pour sa beauté. Voyez par exemple le chic de cette grille en deux sections. Admirez les lignes fuyantes et racées des flancs, et cette allure fringante, si typiquement Pontiac. Mais pour vendre des Pontiac en nombre toujours croissant, nous avons aussi nos concessionnaires. Vous devriez rencontrer l'un d'eux. Vous constaterez qu'il a la réponse à toutes vos questions. Il vous dira par exemple pourquoi vous voyez plus de Pontiac que jamais devant le garage des maisons particulières. En quelques mi-

nutes, il vous fera connaître tout ce qu'il faut savoir sur le luxueux intérieur de la Pontiac et sur l'équipement standard et de sécurité qu'il contient. Il vous fera même éprouver les performances remarquables de la Pontiac si le coeur vous en dit. De plus—et ceci est plus important que toute autre chose—il vous fera une offre imbattable, quelle que soit la Pontiac de votre choix. Et qui sait? . . . Il y aura peut-être bientôt de la réclame pour Pontiac devant votre garage.



**LIVRAISON RAPIDE,
VALEURS DE REPRISE
IMBATTABLES... PASSEZ
À NOTRE POSTE D'ÉCHANGE!**

**POSTE D'ÉCHANGE
PONTIAC-BUICK**

**VENEZ
ÉCHANGER!**

Ne manquez pas les émissions télévisées "Cinéma International" et "Tous pour Un" dont l'heure et le canal figurent au programme local

BEDARD AUTOMOBILES LIMITEE
Rue St-Jean-Baptiste, Montmagny, Qué.

PORT-JOLI AUTO LTEE
St-Jean Port-Joli, Qué.

P-200-GF

Echos du

SPORT

C'est maintenant définitif; il y aura de la balle-molle cet été à Montmagny. C'est ce qui a été décidé lundi soir, lors d'une rencontre conjointe entre le Comité des sports et le Conseil des loisirs. Les ligues de balle-molle mineures, ne seront toutefois pas sous la responsabilité du Comité des sports mais plutôt sous celle du Comité des terrains de jeu.

0-0-0-0-0

Le hockey qui était jusqu'à cette année notre sport national, s'américanise de plus en plus. La politique de nos voisins américains selon laquelle tout peut s'acheter avec de l'argent, à condition d'y mettre la somme voulue s'avère exacte. L'expansion de la NHL vers les Etats-Unis en disait long sur le sujet, mais le fait de changer les dates et les heures des parties pour le bon plaisir des magnats de la télévision confirme bien cet avancé. Même la Coupe Stanley semble devoir partir du Canada pour s'en aller vers Détroit, mais il faut s'en consoler en pensant que tous les joueurs évoluant dans le grand circuit sont de naissance canadienne à l'exception d'un seul.

0-0-0-0-0

Certaines personnes n'ont pas semblé priser le fait que lors du voyage à Montréal effectué par nos champions bantams, les responsables les aient amenés au Forum pour assister à une joute de semi-finale entre Toronto et Canadiens.

0-0-0-0-0

Que voulez-vous? Le bonheur des uns fait souvent le malheur des autres. Il est cependant certain que les jeunes vont garder un magnifique souvenir de ce voyage.

0-0-0-0-0

Tous les joueurs qui ont évolué dans la ligue Pee-Wee sont invités à se rendre à l'école Ls-Jacques Casault samedi soir à 7 h. 30. On procédera à la remise des trophées individuels et d'équipes, et on dévoilera le choix des deux équipes d'étoiles. De plus, on annonce plusieurs activités surprises qui sauront plaire à nos jeunes Pee-wees. On profitera de l'occasion pour remettre le trophée de l'équipe gagnante Moskito. Donc tous les Pee-wees se doivent d'être présents pour 7 h. 30 p.m. samedi.

0-0-0-0-0

Tous ceux qui s'intéressent de près ou de loin au domaine du sport, devraient se faire un devoir d'assister à l'assemblée générale annuelle du Conseil des loisirs qui se déroulera mercredi soir au Centre d'Accueil. Le sport constitue une grosse partie des loisirs organisés, et les dirigeants du Conseil ont besoin du secours de toutes les bonnes volontés. Ce sera en même temps un bon moyen de vous renseigner sur ce qui se fait dans le domaine des loisirs à Montmagny.

0-0-0-0-0

Malgré une température assez froide depuis quelques jours, les mordus de la pêche s'adonnent à leur sport favori. Déjà, certains en ont échappé de très grosses, et ça ne fait que commencer.

0-0-0-0-0

L'assemblée du Club de Pêche Molson a connu un succès retentissant, lundi soir, alors que près de 400 personnes se sont rendues à l'école Beaubien. La conférence de Serge Deyglun en a impressionné plusieurs, et tous ont été d'accord pour louer sa franchise devant la situation actuelle. Les deux films présentés constituaient un délice pour les chasseurs et pêcheurs réunis. De plus, la présentation des CHATELAINES de l'association pour le prochain festival du printemps, a attiré l'attention générale, et nul doute qu'elles recevront l'encouragement de toute la population.

Les concessionnaires forestiers contrôlent 97% des forêts accessibles (Serge Deyglun)

Les concessionnaires forestiers contrôlent de façon absolue 97% des forêts accessibles par voies ordinaires. Or ces concessionnaires n'ont que le droit de coupe. Cette révélation étonnante a été faite lundi soir par Serge Deyglun, qui s'adressait alors à plus de 400 pêcheurs et chasseurs de l'Association de Chasse et Pêche de Montmagny-L'Islet, réunis dans la salle de l'école Beaubien pour la soirée annuelle du Club de Pêche Molson.

Le conférencier avait débuté son exposé en montrant les différences profondes subies par le Québec entre 1916 et 1966. Alors que la chasse et la pêche n'étaient pas réglementées à ce moment, il y a 50 ans, ces sports étaient considérés comme "une curieuse récréation pour le monde de la ville et une triste nécessité pour le misérable colon."

A l'occasion de la crise, la chasse et la pêche étaient devenues dans les années d'après-guerre, des sports amusants et de participation familiale. Mais cette dure période des années 30 devait éloigner des forêts les sportsmen qui furent vite remplacés par une autre race de pêcheurs et chasseurs, commerciaux, ceux-là. "Durant la crise et au cours de la seconde guerre mondiale, les grandes compagnies d'exploitation forestière augmentèrent leur puissance, grâce à de trop généreuses concessions et sans qu'une politique bien définie au sujet de l'usage qu'elles feraient de la forêt soit étudiée. Imperceptiblement, le droit de coupe seulement devint un droit d'administration complet de la forêt".

Déplorant l'état de choses existant actuellement dans la province, M. Deyglun a dénoncé l'attitude de certaines compagnies qui rançonnent le voyageur. De plus, il a reproché aux gouvernements d'avoir constellé la province de plus de 3,000 clubs privés, ce qui fait que le Québécois moyen ne peut trouver un bon territoire de chasse et de pêche malgré l'immensité de la province.

En terminant son exposé, le conférencier a recommandé les éléments de solution suivants: 1) Que soit créé au plus tôt un Haut Commissariat des Sports du même type que celui qui existe actuellement en Europe et en Scandinavie. 2) Qu'un comité de liaison avec les concessionnaires soit créé afin de planifier les possibilités récréatives qu'offrent nos forêts. 3) Qu'une enquête sérieuse soit faite dans le domaine des Clubs privés, afin de les grouper en réserves calquées sur la Réserve du St-Maurice. 4) Que le gouvernement du Québec cesse de poursuivre une politique de rentabilité en matière d'aménagement de ses parcs et réserves. 5) Qu'une classification des cours d'eau soit entreprise par la Régie des eaux. 6) Que les revenus tirés directement de la chasse et de la pêche soient consacrés à l'aménagement de nos territoires. 7) Que les lois de la Chasse et de la Pêche soient révisées au plus vite. 8) Que la

conservation soit enseignée dans les écoles. 9) Qu'une commission des loisirs siège en permanence avec le Haut Commissariat des Sports, préconisé précédemment.

Le conférencier fut remercié par le président de l'Association locale, M. Raynald Normand, qui lui exprima toute sa reconnaissance pour sa visite à Montmagny. Il avait été présenté par M. Richmond Pelletier, directeur du Club de Pêche Molson.



Serge Deyglun

Rapport financier du Tournoi Pee-wee 1966

L'exécutif du tournoi Pee-Wee de Montmagny 1966 vient de rendre public le rapport financier de ses opérations. Il ressort de ce rapport que le profit net des opérations se chiffre à \$728.82 si l'on enlève le \$200. prêt par le Conseil des Loisirs pour mettre le tournoi en marche.

Il est à noter que c'était la pre-

mière fois cette année que le tournoi n'était pas opéré par le Comité des Sports, mais par le Conseil des Loisirs. De ce fait, les profits en ont été versés à ce dernier organisme, ce qui laisse le Comité des Sports dans une situation financière assez pénible.

Voici le rapport du tournoi Pee-Wee:

En banque au début du tournoi	\$ 56.07
Part à la Caisse Populaire St-Thomas	5.00
Prêt qui nous a été fait par le Conseil des Loisirs	200.00
RECETTES	
Billets pour les adultes 2740 à \$0.50	\$1,350.00
Billets pour les enfants 1175 à \$0.25	293.74
Don de la Cie Duplan of Canada	100.00
Don de M. Georges Hébert	10.00
Vente du programme	105.00
15 franchises à \$15.00	224.85
Ville de Montmagny, souper (argent à venir)	98.70
	\$2,202.99
	Total: \$2,464.06

DEPENSES	
Trophée	\$ 15.90
Cie Dulac Inc.	9.00
Restaurant L'Alouette Inc.	8.70
Le Peuple Ltée (papeterie)	91.54
Edouard Boutin Enr. (écussons)	62.69
Gérard Montminy	50.00
Sanction Q.A.H.A.	16.00
Cartes du souper (impression)	5.30
Marcel Casault	15.00
Gratteurs	60.00
L. Fournier (rondelles)	6.00
Cie de Téléphone	30.53
Badges du tournoi	84.45
Club St-Joseph de Beauce (bantam)	20.00
Souper à l'école Casault	84.60
Cuisiniers	40.00
Divers (timbres etc.)	18.11
Taxes d'amusement	166.37
O.T.J. de Montmagny	384.98
Gardiens et vendeurs	80.00
Franchises retournées	225.00
	\$1,474.17

Balance: \$ 989.89

Restant en banque pour l'organisation du tournoi 61.07

Profit net: \$ 928.82

La somme de \$928.82 sera remise au Conseil des Loisirs.

COUPON D'ABONNEMENT

J'aimerais m'abonner au journal LE PEUPLE

pour une période de

Ci-inclus en paiement de cet abonnement.

NOM

ADRESSE

Taux d'abonnement: Canada \$2.00 pour 1 an
\$5.00 " 3 "
E. Unis \$2.50 " 1 "

Retournez ce coupon à:

Journal "Le Peuple",
7, rue Du Peuple,
C.P. 128, Montmagny.

GROS GIN MARCHAND

Présentation des "Chatelaines" du festival d'été

A l'occasion de la réunion de pêcheurs et chasseurs qui avait lieu lundi soir à l'école Beaubien, les autorités de l'Association de Chasse et Pêche de Montmagny-L'Islet Inc. en ont profité pour présenter les charmantes CHATELAINES qui tenteront d'obtenir le titre de REINE du Festival d'été. Ces Chatelaines sont au nombre de sept, et toutes semblent décidées à faire tous les efforts pour assurer le succès du festival.

Cette assemblée avait été convoquée par le Club de Pêche Molson, et M. Richmond Pelletier, directeur du club a agi comme maître de cérémonies. Après un mot de bienvenue, on a procédé à la présentation d'un film sur la pêche film qui fut grandement apprécié par les connaisseurs.

Après la projection, M. Serge Deyglun, journaliste sportif expert en matière de chasse et pêche, a prononcé une conférence qui a su intéresser les 400 membres présents. Après avoir fait un historique de ces sports dans la province, il a dénoncé les maux actuels qui règnent dans notre province dans ce domaine, et il a proposé des solutions qui n'ont pas manqué de soulever l'enthousiasme des assistants.

Le président de l'Association locale, M. Raynald Normand a remercié le conférencier, l'invitant à nous revenir à l'occasion de la chasse aux oies, et même avant si possible.

Le comité du Festival d'été, présidé par M. Paul Caron, a ensuite procédé à la présentation des Chatelaines, et il a fortement invité les membres à les encourager, pour assurer cette initiative de l'Association du succès. Ces charmantes représentantes qui se disputeront le titre de reine sont Mlle Marie Bernier, de St-Jean Port-Joli, Mlle Olivette Bernier, de L'Islet, Mlles Jocelyne Bernier, Noella Chabot, Réjeanne Proulx, Thérèse Lachance et Madeleine Lachance, toutes de Montmagny.

Ces chatelaines offriront des billets de tirage à la population, jusqu'au 3 juillet, alors que le tirage sera tenu dans un endroit qui sera déterminé ultérieurement.

Un film sur la chasse fut ensuite projeté sur l'écran, et on a pu voir des scènes presque incroyables, originaux et caribous, se laissant complaisamment photographier.

Le Club de Pêche Molson profita également de l'occasion de cette soirée pour honorer deux pêcheurs de la région, plus particulièrement M. Léandre Roy qui s'est vu remettre une médaille de bronze pour la prise d'une magnifique truite mouchetée de plus de 6 livres.

Les députés de Montmagny, tant au fédéral qu'au provincial rehaussaient la soirée de leur présence, et ils furent invités à dire quelques mots. M. Jean-Paul Cloutier, représentant du comté de Montmagny à l'Assemblée Législative, salua en Serge Deyglun, quelqu'un qui ne craignait pas de dire la vérité, et qui avait le courage de ses opinions. Il assura les membres de son entière collaboration en tous temps.

De son côté, M. Jean Berger, député fédéral, affirma que les profits accumulés par la création du nouveau permis fédéral de chasse aux oiseaux migrateurs, serviraient à défrayer les dépenses pour l'étude plus approfondie des mœurs de ces oiseaux.

Pour terminer la soirée, on fit un tirage de prix de présence. Ces prix étaient offerts par le Club de Pêche Molson et la maison Gévelot, fabricants de munitions et d'armes à feu.



LES CHARMANTES CHATELAINES du Festival d'été de l'Association de Chasse et Pêche de Montmagny-L'Islet. Ce sont de gauche à droite: Mlles Marie Bernier, Olivette Bernier, Jocelyne Bernier, Noella Chabot, Réjeanne Proulx, Thérèse Lachance et Madeleine Lachance.

Tournoi de souque à la corde à Montmagny le 7 mai

Un grand tournoi de souque à la corde sera tenu à Montmagny, samedi le 7 mai sur le domaine de l'hôtel St-Thomas. Ce tournoi sera divisé en deux parties, soit les catégories 800 et 900 livres dans l'après-midi, et la classe de 1,000 livres le soir.

Tous ceux qui seraient intéres-

sés à participer à cette compétition qui promet d'être très intéressante n'ont qu'à communiquer avec MM. Roland Collin ou Gabriel Coulombe au téléphone 248-9013. Les inscriptions seront acceptées jusqu'à midi le 7 mai. Toutefois, on demanderait à ceux qui le peuvent, de s'inscrire avant cette date.

DEFI

L'équipe du restaurant "Chez Mon Oncle Roland", de Montmagny lance un défi à celle du docteur Manseau de St-Jean Port-Joli pour une somme de \$50., dans la classe de 1,000 livres. Si le défi est relevé, on tirera lors de la compétition du samedi soir le 7 mai.

Vous recherchez ce qu'il y a de mieux?

Y a pas d'erreur,
MOLSON
c'est la meilleure!